



Numéro 5

Mai 2023

L'anarchie érigée en autorité

**Accumulation accélérée de richesse sociale
dans un très petit nombre de mains**

- **Spéculation sur les prix mondiaux des denrées alimentaires**
– *Jay Thompson* –
- **L'effondrement de Crédit Suisse**
– *K.C. Adams* –

**Le Canada a besoin d'une politique étrangère au service de la paix et non au
service de l'hégémonie des États-Unis**

- **Le Canada multiplie les ingérences dans la péninsule coréenne au
nom du partenariat et de la coopération**
– *Nick Lin* –
- **L'intervention du Canada consiste à renforcer la police haïtienne**
 - **Le Canada isolé lors du débat du Conseil de sécurité sur le
multilatéralisme efficace**
– *Hilary LeBlanc* –

Des élections générales en Alberta le 29 mai

- **La classe ouvrière devant la nécessité de prendre le contrôle du
processus de prise de décision**
– *Peggy Askin* –

**Indemnisation pour les préjudices graves subis par
les enfants des Premières Nations**

- **Un accord de règlement final révisé**
– *Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique* –

Actualités et points de vue sur des sujets de préoccupation

- **Il est grand temps que le Régime de retraite des enseignantes et
enseignants de l'Ontario se sépare de l'entreprise antisyndicale Stone
Canyon Industries Holding Inc.**
– *Enver Villamizar* –

- **Le Canada est pressé de se soumettre à l'économie de guerre des États-Unis**

– *Pierre Chénier* –

Pleurons les morts ! Luttons pour les vivants !

- **Les travailleurs de Suncor soulèvent la nécessité d'exercer un contrôle sur leurs conditions de travail**

– *Peggy Morton* –

- **Les travailleurs migrants demandent des comptes**

- **La santé et sécurité des travailleurs migrants**

– *Entrevue avec Michel Pilon* –

- **Les travailleurs continuent de se battre pour la santé et sécurité au travail**

– *Félix Lapan* –

Canadiens et Québécois à la défense des droits de toutes et tous

- **Une action à Toronto pour réclamer l'abrogation de l'Entente sur les tiers pays sûrs**
 - **Des milliers de personnes dans les rues à la défense de la Terre Mère**
- **Appui militant au droit d'être du peuple palestinien**

Réponses aux déploiements alarmants des États-Unis en Asie-Pacifique

- **Les États-Unis déploient des armes nucléaires sur la péninsule coréenne**
– *Philip Fernandez* –
- **Succès d'un test de missile balistique de la République populaire démocratique de Corée**
 - **Le Front national démocratique des Philippines célèbre son 50e anniversaire**

L'anarchie érigée en autorité

Accumulation accélérée de richesse sociale dans un très petit nombre de mains

L'organisation de la société civile Oxfam signale qu'au cours des deux dernières années, une infime minorité d'oligarques a « accaparé près des deux tiers de toutes les nouvelles richesses créées dans le monde ». Selon l'étude, la « fortune collective des ultra-riches augmente de 2,7 milliards par jour », alors que les travailleurs souffrent de la baisse des salaires, de l'insécurité, des guerres et des attaques contre les programmes sociaux dont ils dépendent.



Les travailleurs ont produit 42 000 milliards de dollars de richesses sociales nouvelles depuis 2020, dont 26 000 milliards, soit 63 %, ont été expropriés par les ultra-riches qui contrôlent les économies du monde entier. Les 16 000 milliards de dollars restants, soit 38 %, ont été répartis entre les producteurs réels, principalement pour leurs besoins quotidiens. « Pour chaque dollar de nouvelle richesse mondiale gagné par une personne faisant partie des 90 % les plus pauvres, un milliardaire a gagné 1,7 million de dollars », explique Oxfam.

Certains milliardaires qui contrôlent la production et la distribution des denrées alimentaires et de l'énergie ont vu leur fortune grimper en flèche en 2022 avec l'augmentation rapide des prix des produits sociaux dans ces secteurs. Quatre-vingt-quinze entreprises alimentaires et énergétiques privées, dont les opérations sont concentrées principalement aux États-Unis et en Europe, ont plus que doublé le montant qu'elles ont exproprié de la production mondiale à titre de profit privé. Les conséquences de cette concentration de richesses entre les mains de quelques-uns ont été immédiates : 1,7 milliard de travailleurs ont dû faire face à une inflation des prix supérieure aux salaires qu'ils reçoivent de la vente de leur capacité de travail aux très riches qui possèdent et contrôlent l'économie et qui profitent de ce vol de la valeur sociale. Tragiquement, en raison de cette inégalité flagrante, plus de 820 millions de personnes, soit environ une personne sur dix dans le monde, souffrent de la faim, selon Oxfam.



« Alors que les populations font tous les jours des sacrifices sur des produits de base comme les denrées alimentaires, les ultra-riches s'enrichissent à un rythme qui dépasse leurs rêves les plus fous. Cette nouvelle décennie, qui a débuté il y a seulement deux ans, promet d'être la plus avantageuse à ce jour pour les milliardaires, de nouvelles années folles placées sous le signe de la prospérité pour les plus riches du monde », affirme Gabriela Bucher, directrice générale d'Oxfam International. Les mythes de l'économie de ruissellement et de la marée montante qui soulève tous les navires sont réduits à néant par la réalité à laquelle les peuples sont confrontés. La marée, qui a été plutôt un tsunami d'énormes richesses sociales se déversant dans les poches des oligarques pendant l'offensive antisociale, n'a fait que « soulever les superyachts », a conclu Gabriela Bucher.

Ce rapport confirme une fois de plus que la minorité qui contrôle l'économie et la politique dans le monde entier accapare quotidiennement des quantités toujours plus importantes de la richesse sociale produite par les travailleurs. La possession par quelques-uns de la richesse sociale, des investissements et des moyens de production et leur contrôle des gouvernements conduisent à une plus grande accumulation pour la minorité riche tandis que les travailleurs souffrent d'une insécurité croissante et d'un niveau de vie plus bas, et que les problèmes sociaux s'aggravent.

Comment pourrait-il en être autrement tant qu'une minorité de riches contrôle l'économie et la politique, s'approprie la valeur ajoutée produite par les travailleurs et refuse de reconnaître ou d'accepter que, dans le monde moderne, les peuples eux-mêmes doivent avoir le contrôle de toutes les affaires qui affectent leur vie ? Il n'y a rien de nouveau là-dedans. Le défi que doit relever la classe ouvrière est de résoudre le problème de s'investir du pouvoir de décider afin de ne pas être réduite à une force qui se contente de décrire à quel point la minorité riche est corrompue, dégénérée et superflue, ou, ce qui est tout aussi grave, voire pire, d'exiger que cette force superflue résolve le problème créé par le système dont elle profite.

La richesse sociale accumulée par les riches permet aux expropriateurs d'utiliser le pouvoir et le contrôle qu'elle leur confère pour défendre le statu quo qui les favorise et interdire le passage à l'étape suivante du développement humain. Les travailleurs eux-mêmes ont la responsabilité sociale de prendre le contrôle des affaires politiques, des forces productives et de la richesse sociale qu'ils produisent et de l'utiliser pour humaniser l'environnement social et naturel.

L'économie impérialiste où les ultra-riches imposent leur volonté aux travailleurs est transitoire. Il est nécessaire d'avancer vers une nouvelle direction et une nouvelle étape sous le contrôle des travailleurs. Pour cela, les travailleurs doivent établir leur propre point de vue en permanence et sur toutes les questions qui les préoccupent, sur la base de leur politique indépendante. Ils peuvent combattre le programme antisocial en avançant un programme prosocial qui établit les réclamations qu'ils sont en droit de faire à la société. Il s'agit des réclamations qu'ils sont en droit de formuler en vertu des rapports qu'ils établissent dans la société et de la nécessité de créer une société qui garantit les droits de tous les êtres humains. Les actions indépendantes avec analyse font naître la nouvelle qualité : des travailleurs qui parlent en leur nom et se représentent eux-mêmes. C'est essentiel pour conjurer les dangers qui nous guettent à cause de la rivalité inter-impérialiste et de la voie guerrière de l'alliance États-Unis/OTAN, dont le Canada fait partie.



Spéculation sur les prix mondiaux des denrées alimentaires

– Jay Thompson –

Une enquête menée conjointement par Unearthed (un projet de Greenpeace UK) et le site web Lighthouse Reports a révélé que dix des plus grands oligopoles mondiaux, appelés fonds spéculatifs, ont « parié sur la faim » et gagné près de 2 milliards de dollars sur la flambée des prix des denrées alimentaires qui a suivi la pandémie et le déclenchement de la guerre par procuration

des États-Unis et de l'OTAN contre la Russie en Ukraine en février 2022.



Action dans le quartier Jane-Finch de Toronto pour le droit au logement et à la sécurité alimentaire, 24 août 2021

Commentant les conclusions de l'enquête, Olivier De Schutter, rapporteur spécial des Nations unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, a déclaré : « Les fonds spéculatifs ont contribué à gonfler une bulle des prix, exerçant une pression à la hausse sur les prix des denrées alimentaires [...] et cela a affecté les niveaux de faim des personnes les plus pauvres du monde. [...] Les fonds spéculatifs et les spéculateurs financiers ont réalisé des profits obscènes en pariant sur la faim et en l'exacerbant. Cela ne devrait pas être ainsi. »

Le rapport d'enquête examine les rendements de l'indice SG Trend de la Société Générale pour le premier trimestre 2022, à la fois avant le début de la guerre par procuration en Ukraine et immédiatement après. L'analyse se concentre sur les céréales et le soja. Les chiffres indiquent que « les fonds spéculatifs en question ont réalisé des rendements de 1,9 milliard de dollars sur ces matières premières, un chiffre bien plus élevé que les rendements réalisés au cours du premier trimestre de n'importe laquelle des cinq années précédentes ». Les prix des denrées de base, comme le blé, et des engrais ont fortement augmenté après le début de l'opération militaire, propulsés par la flambée des coûts de l'énergie, alors que le monde craignait pour l'avenir des exportations d'énergie de la Russie dans le cadre des sanctions qui ont suivi le conflit.

Unearthed et Lighthouse Reports ont également constaté à quel point les entreprises alimentaires ont profité de la crise. Les vingt plus grandes entreprises alimentaires du monde ont réalisé 53,5 milliards de dollars de bénéfices supplémentaires au cours des deux dernières années, au-delà de ce qu'elles exproprient « normalement », « d'abord grâce à la hausse des prix des denrées alimentaires pendant la pandémie de COVID-19, puis grâce à la flambée de l'année dernière avec le déclenchement de la guerre par procuration menée par les États-Unis et l'OTAN contre la Russie ».

Bien que la mainmise des oligopoles sur les marchés mondiaux et les chaînes de distribution soit à l'origine de la hausse des prix des denrées alimentaires, celle-ci a d'abord été imputée à la pandémie de COVID, puis à la guerre menée par les États-Unis et l'OTAN en Ukraine, qui impose des sanctions à la Russie et a perturbé les exportations russes vers l'Europe. Davi Martins, porte-parole de Lighthouse Reports, touche au fond du problème lorsqu'il écrit :

« Ce à quoi nous assistons est un énorme transfert de richesses vers quelques familles riches qui

possèdent essentiellement le système alimentaire mondial, alors que la majorité de la population mondiale a du mal à joindre les deux bouts.

« Les quelques familles riches qui possèdent essentiellement le système alimentaire mondial forment un ou plusieurs oligopoles qui fonctionnent comme des cartels et des coalitions pour contrôler les prix en s'entendant les uns avec les autres, ce qui aboutit à des prix non compétitifs sur le marché. Loblaw, Sobeys et Metro représentent plus de la moitié des ventes au détail de produits alimentaires au Canada. Si l'on tient compte de Walmart et de Costco, cinq entreprises seulement contrôlent les trois quarts des ventes de produits alimentaires au pays[1]. Elles ont provoqué l'augmentation la plus rapide des prix des produits alimentaires en 40 ans, selon la CBC. La concentration du marché a fait l'objet d'un examen minutieux au cours des derniers mois, et les cinq entreprises ont été accusées de profiter de la situation. Leurs dirigeants ont été convoqués pour témoigner devant une audience parlementaire à Ottawa, où ils ont été interrogés par les députés sur la hausse des prix des produits alimentaires. »

« La vérité est que nous nous trouvons à l'extrémité d'une très longue chaîne d'approvisionnement alimentaire qui comporte des intrants économiques à chaque étape et à chaque stade », a déclaré Michael Medline, président-directeur général d'Empire, à la commission en mars. En d'autres termes, il nie les accusations de fixation des prix en disant que les marges sur les produits alimentaires étaient faibles.

L'organisme fédéral de surveillance de la concurrence a lancé séparément une étude sur la concurrence entre les épiceries au Canada et publiera son rapport en juin, selon la CBC.

Mais les faits sont têtus. Ce qui fait défaut, c'est un système politique qui oblige les acteurs antisociaux à rendre des comptes. En 2017, George Weston Ltd. et Les Compagnies Loblaw Ltd. ont révélé qu'elles avaient toutes deux participé à un « arrangement » de fixation du prix du pain à l'échelle de l'industrie pendant plus d'une décennie.

« Le chien de garde de la concurrence du Canada a allégué dans des documents judiciaires en 2018 qu'au moins 1,50 \$ a été artificiellement incorporé dans le prix d'une miche de pain au cours de la conspiration de fixation des prix de 16 ans impliquant les plus grands grossistes en boulangerie et les détaillants en épicerie du pays. Le Bureau de la concurrence a déclaré que son enquête sur la fixation du prix du pain se poursuivait », a rapporté la CBC.

Une stratégie utilisée par les détaillants pour maximiser leurs propres profits est ce qu'on appelle la « discrimination par les prix » ou « système à deux prix ». « Il s'agit d'une technique utilisée depuis longtemps par les détaillants et les prestataires de services pour tirer le maximum de profit de leurs clients en vendant à des personnes différentes à des prix différents », explique Jean-Paul Lam, professeur agrégé d'économie à l'Université de Waterloo, à Waterloo, en Ontario.

« L'objectif est d'augmenter les ventes et les bénéfices », ajoute-t-il. « Les détaillants factureront aux clients le prix qu'ils sont prêts à payer, ce qui leur permettra de s'approprier une plus grande partie du surplus du consommateur, c'est-à-dire la différence entre ce qu'un client est prêt à payer et ce qu'il paie réellement », explique le professeur dans un courriel adressé à la CBC. « Ces détaillants/producteurs peuvent augmenter leurs profits et leurs marges de bénéfices en captant davantage de surplus du consommateur. »

On parle d'oligopole lorsque plusieurs entreprises ou entités représentant des intérêts privés étroits exercent un contrôle important sur un marché ou une sphère d'intérêt donné. Il s'agit notamment des fabricants d'acier, des compagnies pétrolières, des chemins de fer, des fabricants de pneus, des chaînes de magasins d'alimentation, des opérateurs de téléphonie mobile, des grandes sociétés pharmaceutiques, des entreprises de construction et d'ingénierie et de bien d'autres encore, comme les firmes de consultants supranationales et les banques. Toutes ces entreprises fonctionnent comme des cartels et des coalitions pour contrôler les prix en s'entendant les unes avec les autres, ce qui

aboutit à des prix non compétitifs sur le marché. Elles peuvent agir indépendamment de certains gouvernements ou, plus probablement, usurper le pouvoir de décision dans tel ou tel pays pour obtenir une approbation tacite, des fonds, des droits de douane qui leur sont favorables, des sanctions afin de profiter des résultats, etc.

Le complexe militaro-industriel-civil des États-Unis est également un oligopole où toutes sortes d'acteurs étatiques opèrent de concert pour atteindre un résultat spécifique. De même, l'OTAN est un oligopole qui combine diverses branches de l'économie et des gouvernements, des prises de décision nationales et internationales, des institutions internationales, des organisations et des alliances pour obtenir des résultats précis. Les superpacs opèrent pendant les élections américaines pour spéculer sur les gagnants et les perdants. Ils agissent comme des cartels et des coalitions pour intervenir dans une élection et en influencer le résultat en faveur de leurs propres intérêts privés.

Dans le domaine économique, une définition de l'oligopole est « une structure de marché comprenant un petit nombre d'entreprises, dont aucune ne peut empêcher les autres d'avoir une influence significative. Le taux de concentration mesure la part de marché des plus grandes entreprises. » *Investopedia* précise : « Il n'y a pas de limite supérieure précise au nombre d'entreprises dans un oligopole, mais ce nombre doit être suffisamment bas pour que les actions d'une entreprise influencent les autres de manière significative. »

Les « points clés » de la définition d'*Investopedia* sont les suivants :

- Le terme « oligopole » désigne un petit nombre de producteurs qui s'efforcent, explicitement ou tacitement, de limiter la production et/ou de fixer les prix, afin d'obtenir des rendements supérieurs à la normale sur le marché.
- Des facteurs économiques, juridiques et technologiques peuvent contribuer à la formation, au maintien ou à la dissolution des oligopoles.
- La principale difficulté à laquelle les oligopoles sont confrontés est le dilemme du prisonnier auquel chaque membre est confronté, ce qui l'incite à tricher.
- La politique gouvernementale peut décourager ou encourager le comportement oligopolistique, et les entreprises des économies mixtes cherchent souvent à obtenir la bénédiction du gouvernement pour limiter la concurrence.

Les entreprises d'un oligopole fixent les prix, que ce soit collectivement – dans le cadre d'un cartel – ou sous la direction d'une seule entreprise, plutôt que de prendre les prix sur le marché. Les marges bénéficiaires sont donc plus élevées qu'elles ne le seraient sur un marché plus concurrentiel.

Dans le domaine économique, ces oligopoles représentent des richesses privées mises en commun qui peuvent exercer un contrôle sur certains secteurs ou aspects de l'économie. Ils dominent aujourd'hui l'économie impérialiste. Ils s'approprient le processus décisionnel de gouvernements dociles et utilisent les prérogatives policières des exécutifs et des tribunaux pour faire ce qu'ils veulent. La façon dont ils maintiennent les prix élevés dans les supermarchés en est un exemple frappant aujourd'hui. Par exemple, la famille Western est décrite comme une éminente famille d'origine canadienne d'hommes d'affaires ayant des intérêts mondiaux, principalement dans les domaines de l'alimentation et de l'habillement. Fondée par George Weston en 1882, la société comprend aujourd'hui le fonds d'investissement immobilier Choice Properties et Loblaw Companies Limited, le plus grand réseau de supermarchés du Canada, dans lequel la famille détient une participation majoritaire. Les marques de détail comprennent le Choix du Président, Sans Nom et Joe Fresh. Le magazine *Forbes* (juin 2019) classe Galen Weston et sa famille, avec une valeur nette estimée à 8,7 milliards de dollars américains, au troisième rang des fortunes du Canada et au 178e rang mondial.

Les exemples de ce contrôle préjudiciable abondent dans l'ensemble de l'économie. De nombreux oligopoles sont structurés sous la forme de « holdings », qui fonctionnent comme des banques, sauf que leurs créanciers sont limités aux personnes extrêmement riches. Ils mettent en commun la richesse sociale produite par les travailleurs et l'utilisent pour acheter et vendre tout ce qui est disponible. Aujourd'hui, le plus souvent, ils échangent des marchandises fictives appelées produits dérivés. Les oligopoles peuvent également être identifiés comme des institutions financières, des fonds spéculatifs, mutuels et de pension, et même des organisations philanthropiques telles que la Fondation Ford. Ils utilisent la puissance de leurs avoirs massifs pour submerger les entreprises et les secteurs existants et les placer sous leur contrôle. Dans cette position, et aidés par leur usurpation des pouvoirs de décision des gouvernements, ils manipulent les prix et attaquent la classe ouvrière en exigeant des concessions pour augmenter la valeur qu'ils exproprient et rendre leurs propriétaires encore plus riches. Les oligopoles sont symptomatiques du parasitisme et de la décadence du système impérialiste, qui est corrompu et moribond et constitue un lourd fardeau pour les peuples du monde et la Terre Mère.

Stone Canyon Industries Holdings Inc., dont le siège est en Californie, est l'un de ces oligopoles qui a « accaparé » la production et la distribution de sel dans les Amériques. Soutenu par des gouvernements et des tribunaux complaisants, il mène une sale guerre contre les grévistes de Sel Windsor pour leur imposer des conditions qui les réduisent à une force désorganisée incapable de défendre ses réclamations à la richesse qu'elle produit[2].

Note

1. Rapport *Who's Who 2022* du magazine *Canadian Grocer*.
2. Pour plus d'informations, voir *Forum ouvrier* numéros des 6 mars, 17 mars et 13 avril 2023.



L'effondrement de Crédit Suisse

– K.C. Adams –



Manifestations d'activistes pour le climat contre le renflouement de Crédit Suisse par le gouvernement, le 20 mars 2023 (à gauche) et le 4 avril 2023

Crédit Suisse est un oligopole supranational et la deuxième plus grande institution financière de Suisse. Communément appelée une société de portefeuille, la banque a son siège à Zurich et possède des actifs et fait des transactions dans plus de 150 endroits. Environ 70 % de ses 50 000 employés étaient répartis dans 50 pays et géraient des actifs d'une valeur de 1 750 milliards de dollars à la fin de 2021.

L'oligopole a sombré dans la crise cette année, après plusieurs années d'enregistrement de pertes importantes. En 2021, son fonds d'investissement américain Archegos Capital et le fonds britannique Greensill Capital, aujourd'hui insolvable, ont enregistré des pertes de plusieurs milliards de dollars. En même temps, d'autres problèmes sont apparus au sein de sa branche d'investissement américaine, la First Boston. Par la suite, la valeur des actions du Crédit Suisse sur le marché boursier a chuté de trois quarts. Manquant de fonds pour assurer le service de ses dettes, la banque a annoncé au début de l'année son intention d'emprunter 54 milliards de dollars supplémentaires. L'effet cumulé de ces mesures a incité les titulaires de comptes à retirer 119 milliards de dollars de la banque.

Les médias financiers affirment que de nombreuses transactions de la banque impliquent des contrats dérivés utilisant des valeurs fictives empruntées qui font passer de l'argent d'une main à l'autre sans aucun lien avec la production sociale. Cette pratique a commencé surtout avec l'acquisition par Crédit Suisse de la société First Boston en 1988, marquant l'élimination de fait de toute réglementation interdisant aux banques d'agir de la sorte aux États-Unis. Avec l'inflation des prix et la hausse des taux d'intérêt en 2022, un grand nombre de ses contrats dérivés et de ses avoirs obligataires ont perdu une grande partie de leur valeur notionnelle, ce qui a contraint la banque à déclarer une perte nette de 7,3 milliards de francs suisses (près de 8 milliards de dollars) en 2022 et à prévoir une autre perte « substantielle » en 2023.

Face à ces pertes et prise avec un manque de fonds, la banque a demandé l'aide de ses principaux actionnaires aux États-Unis, en France et en Arabie saoudite, qui ont tous refusé d'investir davantage. L'élite dirigeante suisse a tiré la sonnette d'alarme. Sous prétexte que Crédit Suisse est trop grand pour faire faillite, les dirigeants de la banque et le gouvernement ont invoqué une ordonnance d'urgence pour forcer la liquidation d'une partie des actifs de la banque tout en préservant les actifs de ses créanciers les plus puissants et une reprise par UBS, la plus grande institution financière de Suisse. Le décret exécutif a court-circuité les actionnaires du Crédit Suisse, qui auraient autrement eu le droit de vote, ainsi que les membres non exécutifs de l'Assemblée fédérale suisse, de son Conseil national et de son Conseil des États.

Le décret a incité Dominik Gross, de l'Alliance suisse des organisations de développement, à dire que « le recours par le gouvernement à des pouvoirs d'urgence pour faire passer cette transaction va au-delà des normes légales et démocratiques ».

De même, le Parti communiste (Suisse) souligne dans une déclaration sur le sujet : « Le Parti Communiste déplore également un énième abus du droit de nécessité pour contourner le processus de consultation démocratique du Parlement suisse, ce qui s'est déjà produit avec la pandémie et les sanctions. Les problèmes de Crédit Suisse étaient connus depuis plusieurs mois, mais le Parlement n'a pas été consulté sur les instruments et les stratégies d'une éventuelle sortie de crise. »



Dominik Gross a également dénoncé les aspects de l'accord relatifs au sauvetage de la banque, qui semblent à première vue favoriser certains propriétaires des actifs de Crédit Suisse et UBS, qui est elle-même au bord de la crise. Dans un article de *Bloomberg News* intitulé « Le sauvetage des banques pourrait coûter des milliards aux contribuables suisses », il déclare : « Les contribuables doivent eux aussi payer pour des milliards de francs d'investissements de pacotille et pourtant le gouvernement, la FINMA (l'autorité de régulation des marchés) et la banque centrale n'ont donné que peu d'explications sur la garantie de neuf milliards de francs accordée par l'État à UBS. »

Les détails du sauvetage sont rares, hormis la garantie gouvernementale de 109 milliards de dollars d'« aide à la liquidité » pour UBS de la part de la banque centrale suisse et une garantie contre perte de 9 milliards de francs. Le gouvernement a décrété une dépréciation de certaines obligations du Crédit Suisse en dehors de toute procédure de faillite, ce qui a déclenché une avalanche d'actions en justice. Les actionnaires du Crédit Suisse recevront un pourcentage de 3,24 milliards de dollars en actions UBS, tandis que UBS reprendra les 1,75 trillions de dollars d'actifs gérés par Crédit Suisse, ce qui augmentera considérablement les presque 4 trillions de dollars déjà gérés par UBS. Même avant cet apport d'actifs, UBS était réputée gérer la plus grande quantité de richesses privées au monde, comptant parmi ses clients environ la moitié des milliardaires de la planète.

À la suite de ce rachat, UBS a annoncé d'importants licenciements. Citant un cadre supérieur d'UBS, le journal suisse *Sonntagszeitung* écrit que 36 000 employés des sociétés combinées seront licenciés dans le monde entier. Parmi eux, 11 000 se trouvent en Suisse. Les deux oligopoles mondiaux employaient ensemble 125 000 personnes dans le monde à la fin de 2022, dont environ 30 % en Suisse.

Pour couronner le tout, lors de la crise économique de 2008, la Banque nationale suisse (banque centrale) a renfloué UBS en achetant 60 milliards de dollars de ses actifs toxiques et 5,3 milliards de dollars d'actions afin de calmer les créanciers nerveux qui menaçaient de retirer leur argent.

Comportement et conditions sociales

*Ce n'est pas la conscience des humains qui détermine leur être;
c'est inversement leur être social qui détermine leur conscience.*

Il est souvent suggéré que des politiques mauvaises ou irresponsables sont à l'origine des crises financières et économiques récurrentes. Les renflouements gouvernementaux qui utilisent des fonds publics pour sauver les institutions sont également qualifiés de mauvaises politiques, car il n'y a pas de compensation pour le public ni financière (à réinvestir au profit de la société) ni en termes d'emploi dans la garantie des postes de travail.

Les partis cartellisés sont particulièrement habiles à réduire toute l'affaire à de mauvaises politiques malgré le fait que, quel que soit le gouvernement au pouvoir, ce sont les pratiques de payer les riches qui dominent. L'économie politique du système impérialiste lui-même n'est pas analysée pour trouver ses contradictions internes qui conduisent à des crises récurrentes. La structure de l'État n'est pas non plus examinée et exposée comme empêchant la classe ouvrière d'imposer son contrôle sur ce qui lui appartient de droit, de défendre les droits de tous et de remplacer les rapports de production dépassés par des rapports qui sont en harmonie avec les forces productives socialisées.

Le fait est que l'anarchie a été érigée en autorité et que cela a des conséquences dévastatrices. Les prérogatives de l'exécutif de l'État suisse ont servi à favoriser des intérêts privés étroits, comme c'est le cas aux États-Unis, en France, au Canada, en Allemagne, en Grande-Bretagne et dans d'autres pays. La politisation des intérêts privés étroits est au cœur de la restructuration néolibérale de l'État. En d'autres termes, l'État n'est plus seulement au service d'intérêts privés étroits, il est directement géré par ces intérêts. Cela montre la nécessité de mettre la direction de l'économie sous le contrôle des producteurs parce que les élites dirigeantes ne font qu'accumuler de grandes richesses aux dépens des peuples et mènent le monde à la catastrophe.

L'offensive antisociale, en particulier les stratagèmes pour payer les riches, la destruction des programmes sociaux et l'utilisation des pouvoirs de police, s'est accélérée à la suite de la crise économique de 2008 : des nuages de plus en plus sombres s'accumulent annonçant des guerres plus importantes et l'effondrement économique et politique menace l'existence de l'humanité et de la Terre Mère. Le comportement et les objectifs de l'élite dirigeante reflètent les conditions matérielles

dans lesquelles elle exerce son pouvoir et exproprie la valeur produite par les travailleurs.

La classe ouvrière moderne ne ressemble à aucune autre classe opprimée de l'histoire passée. Pour se libérer de l'oppression impérialiste, elle doit créer de nouvelles formes économiques, politiques et sociales qui ne dépendent pas de l'exploitation d'autres êtres humains. Ces formes donneront la base matérielle nécessaire pour garantir les droits de toutes et tous.

Dans la préface de sa *Critique de l'économie politique*, Karl Marx écrit :

« Dans la production sociale de leur existence, les hommes entrent en des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté, rapports de production qui correspondent à un degré de développement déterminé de leurs forces productives matérielles. L'ensemble de ces rapports de production constitue la structure économique de la société, la base concrète sur laquelle s'élève une superstructure juridique et politique et à laquelle correspondent des formes de conscience sociale déterminées.

« Le mode de production de la vie matérielle conditionne le processus de vie sociale, politique et intellectuelle en général. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être; c'est inversement leur être social qui détermine leur conscience.

« À un certain stade de leur développement, les forces productives matérielles de la société entrent en contradiction avec les rapports de production existants, ou, ce qui n'en est que l'expression juridique, avec les rapports de propriété au sein desquels elles s'étaient mues jusqu'alors. De formes de développement des forces productives qu'ils étaient, ces rapports en deviennent des entraves.



« Alors s'ouvre une époque de révolution sociale. Le changement dans la base économique bouleverse plus ou moins rapidement toute l'énorme superstructure. Lorsqu'on considère de tels bouleversements, il faut toujours distinguer entre le bouleversement matériel – qu'on peut constater d'une manière scientifiquement rigoureuse – des conditions de production économiques et les formes juridiques, politiques, religieuses, artistiques ou philosophiques, bref, les formes idéologiques sous lesquelles les hommes prennent conscience de ce conflit et le mènent jusqu'au bout. Pas plus qu'on ne juge un individu sur l'idée qu'il se fait de lui-même, on ne saurait juger une telle époque de bouleversement sur sa conscience de soi; il faut, au contraire, expliquer cette conscience par les contradictions de la vie matérielle, par le conflit qui existe entre les forces productives sociales et les rapports de production. »

La classe ouvrière doit donner une nouvelle direction à l'économie et se donner les moyens de priver les oligopoles, qui opèrent sous forme de cartels et de coalitions, de leur pouvoir de décision et de leur capacité à agir en toute impunité. C'est ce que les luttes des travailleurs des sociétés capitalistes agonisantes s'efforcent de réaliser.



**Le Canada a besoin d'une politique étrangère au service
de la paix et non au service de l'hégémonie des États-Unis**

**Le Canada multiplie les ingérences
dans la péninsule coréenne au nom du partenariat
et de la coopération**

– Nick Lin –

Du 13 au 15 avril, la ministre canadienne des Affaires étrangères, Mélanie Joly, s'est rendue en République de Corée (RdC). Le communiqué de presse d'Affaires mondiales Canada à propos de la visite soulignait qu'il s'agit du 60e anniversaire des relations diplomatiques entre le Canada et la RdC et indiquait que l'objectif est de « réaffirmer leurs liens solides et historiques et leur amitié inébranlable. Les deux pays s'engagent aussi à soutenir l'ordre international fondé sur des règles et à réaliser le plein potentiel de leur relation ».

En fait, le Canada a une longue histoire d'ingérence dans la péninsule coréenne, qui remonte à plus de 70 ans, au service de l'agression impérialiste américaine contre le peuple coréen pour saper son unité et bloquer son indépendance, à commencer par sa participation à la guerre de Corée de 1950 à 1953. La RdC elle-même n'existerait pas sans la division de la Corée par les États-Unis à la fin de la Deuxième Guerre mondiale et sans le soutien de leur gouvernement fantoche dans le sud. Ainsi, les « relations historiques » et l'« amitié » que le Canada prétend entretenir avec la RdC reposent sur ces crimes contre le peuple coréen.

Aujourd'hui, le Canada participe à un blocus naval illégal contre la République populaire démocratique de Corée (RPDC), tout en collaborant avec le gouvernement de la RdC au service des préparatifs de guerre menés par les États-Unis en Asie, visant la RPDC et la Chine. La RdC est elle-même en train d'être réunie avec un Japon en voie de remilitarisation pour former une alliance militaire de type OTAN sous la tutelle des États-Unis.

La rencontre entre la ministre Joly et son homologue coréen, le ministre Park Jin, a donc encore plus impliqué le Canada dans l'ingérence et le bellicisme dans la péninsule coréenne, dans le cadre d'« un partenariat élargi en matière de défense et de sécurité » et du « lancement des négociations sur un accord général sur la sécurité des informations [qui] contribuera à approfondir la coopération du Canada avec la Corée en matière de sécurité et augmentera le partage d'informations et la collaboration en matière de défense ».

Le communiqué de presse évoque ensuite les stratégies indo-pacifiques des deux pays, un euphémisme pour désigner les relations hostiles avec la Chine sans le dire ouvertement, mais en parlant plutôt de la manière dont les deux pays vont « contrer les menaces à l'ordre international fondé sur des règles, relever les défis régionaux et mondiaux et renforcer la paix, la prospérité, la résilience et la durabilité dans la région ».

Lors d'une rencontre avec Cho Tae-yong, conseiller à la sécurité nationale de la RdeC, Mélanie Joly et le représentant sud-coréen ont repris la désinformation habituelle sur les tirs de missiles de la RPDC comme une menace à la paix dans la région, afin de dissimuler les menaces nucléaires actuelles et les exercices de guerre des États-Unis qui ciblent la RPDC et le refus des États-Unis de signer un traité de paix avec cette dernière pour mettre fin officiellement à la guerre de Corée. Au lieu de cela, Mélanie Joly a profité de l'occasion pour annoncer que le Canada prolongeait son rôle dans le blocus naval de la RPDC, appelé opération NEON, jusqu'en avril 2026.

Les objectifs hostiles du Canada en Corée ont été soulignés par la visite de Mélanie Joly au Monument coréen commémoratif de la guerre où, selon Affaires mondiales, « elle a souligné la contribution durable du Canada à la paix et à la sécurité dans la péninsule coréenne, et a rendu hommage au sacrifice ultime des soldats canadiens qui ont défendu la paix et la liberté lors de la guerre de Corée ». Que la ministre Joly ait parlé par ignorance ou pour induire en erreur n'a pas d'importance. Les peuples du monde, y compris les Canadiens et les Québécois, ne considèrent pas la guerre impérialiste selon cette méthode inhumaine de comptabilisation. L'ancienne secrétaire d'État des États-Unis, Madeleine Albright, a tristement déclaré que les 500 000 enfants irakiens morts à cause de la guerre et des sanctions américaines « en valaient la peine ». Le Canada n'a jamais répondu de ses actes pour sa contribution aux crimes brutaux commis pendant la guerre, notamment la mort de quatre millions de Coréens et l'utilisation de la guerre biologique. Ces faits ne méritent même pas d'être mentionnés par la ministre Joly. Les Canadiens et les Québécois doivent-ils en conclure que le massacre de quatre millions de Coréens par les États-Unis, le Canada et d'autres pays « valait la peine » de maintenir la Corée divisée et sous la menace constante de l'agression américaine ?

La visite de la ministre Joly en RdC souligne la nécessité pour les Canadiens et les Québécois de sortir le Canada de la machine de guerre des États-Unis sous toutes les formes qu'elle revêt – qu'il s'agisse de l'OTAN, de NORAD ou de faux partenariats avec la République de Corée – qui ne représentent pas leurs luttes pour établir des relations de paix et d'amitié avec tous les peuples du monde.



L'intervention du Canada consiste à renforcer la police haïtienne

Le mercredi 29 mars dernier, l'ambassade du Canada en Haïti a signé un protocole d'entente avec le ministère de la Planification et de la Coopération externe et le ministère de la Justice et de la Sécurité publique d'Haïti sur le projet d'appui au renforcement de l'Académie nationale de police. Le communiqué de presse du ministère de la Planification révèle la forme que le Canada a décidé de prendre pour intervenir en Haïti.

La signature de ce protocole d'entente survient quelques jours après la visite du président américain Biden au Canada les 23 et 24 mars dernier. Le 30 mars, le premier ministre Trudeau a annoncé l'octroi d'une somme de 100 millions de dollars pour soutenir et former les « services de sécurité » haïtiens plutôt que de diriger une force internationale de plusieurs milliers de troupes en Haïti, comme le réclamaient les États-Unis.

C'est la Gendarmerie royale du Canada (GRC) qui forme la police haïtienne depuis 2009. Certains des policiers qui ont effectué des formations dans le passé ont eux-mêmes formé ou rejoint des entreprises de sécurité privées qui sont liées aux gangs de rue qui seraient à l'origine de la violence en Haïti. Cette violence est le prétexte pour intervenir en Haïti alors qu'elle est d'origine étrangère. La GRC a été dénoncée pour sa violence au Canada, pour son profilage racial et pour la criminalisation de ceux qui luttent pour leurs droits. Les Canadiens ne peuvent pas s'attendre à ce qu'elle agisse différemment en Haïti.

Non à l'intervention du Canada en Haïti, approuvée par le gouvernement illégitime d'Ariel Henry. Voilà à quoi ressemble la démocratie « fondée sur des règles » du Canada.

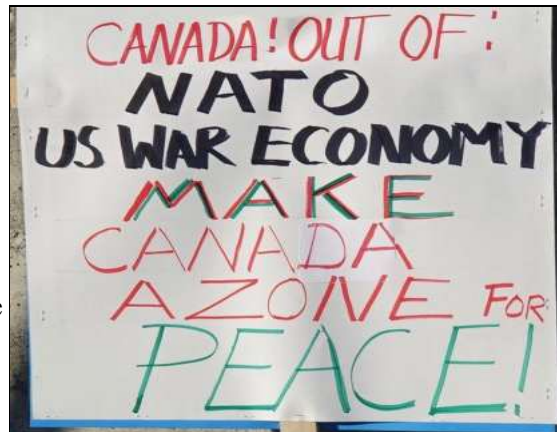


Le Canada isolé lors du débat du Conseil de sécurité sur le multilatéralisme efficace

– Hilary LeBlanc –

Sous la présidence de la Fédération de Russie, la 9308e session du Conseil de sécurité des Nations unies s'est tenue le 24 avril avec un ordre du jour sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : un multilatéralisme efficace reposant sur la défense des principes consacrés dans la Charte des Nations unies ». La principale caractéristique de ce débat du Conseil de sécurité a été le rôle actif joué par de nombreux États membres de l'ONU qui se battent pour défendre et moderniser les principes de la Charte de l'ONU. Le Canada, quant à lui, a offert une performance infantile pitoyable en répétant de fausses croyances idéologiques usées et en n'abordant pas, même de loin, la réalité concrète à laquelle les Nations unies et le monde sont confrontés.

L'ambassadeur du Canada, Bob Rae, emboitant le pas aux États-Unis, a déclaré que la Fédération de Russie croit qu'elle est un défenseur fidèle des principes de la Charte des Nations unies, et en même temps, elle croit qu'elle « croît pouvoir s'affranchir de ses principes quand elle le souhaite, que ce soit en Ukraine, en Syrie ou contre son propre peuple ». La Fédération de Russie, a-t-il dit, agit comme si elle était au-dessus de la loi. Il a vanté le mandat d'arrêt illégal et futile émis par la Cour pénale internationale contre le président russe Vladimir Poutine pour la déportation massive et forcée présumée d'enfants ukrainiens depuis février 2022, affirmant que cela démontre que « nul n'est au-dessus des lois ».



Selon Bob Rae, le monde est confronté à une détérioration aussi prononcée de la sécurité mondiale parce que la Russie a lancé une invasion à grande échelle et une guerre d'agression contre l'Ukraine (et non à cause de la guerre des États-Unis contre le terrorisme et de tous les crimes d'agression, sanctions et violations du droit international et des droits humains qu'ils ont commis avec leur coalition de volontaires ou non). Il a déclaré que si la Fédération de Russie proteste contre l'imposition du principe selon lequel la force prime le droit, « c'est pourtant ce qu'elle fait en Ukraine ». En outre, elle « utilise son droit de veto pour bloquer l'action visant à maintenir la paix et la sécurité internationales », a-t-il ajouté. Se moquant de la vérité, Bob Rae a déclaré que « les actions de la Russie coûtent cher à l'ensemble du monde ».

Selon l'agence de presse de l'ONU, Bob Rae a indiqué que « les prix des denrées alimentaires et de l'énergie ont grimpé en flèche et que les marchés mondiaux ont été ébranlés ». Aucune mention des spéculateurs que les États-Unis abritent ou des oligopoles alimentaires et autres qui s'entendent pour augmenter les prix dans les supermarchés et autres. Reprenant la rengaine des États-Unis et de l'OTAN selon laquelle certains pays, en défendant le principe de leur souveraineté, violent les droits humains, Bob Rae a déclaré qu'il était important que la Charte soit lue dans son ensemble, et non de manière sélective, ajoutant que la Charte englobait pleinement les droits humains, l'égalité des genres et la nécessité de la solidarité sociale et du développement économique. Bob Rae devrait peut-être suivre son propre conseil, mais son intention a été révélée lorsqu'il a déclaré qu'il ne s'agit pas simplement d'une célébration de la souveraineté nationale et qu'il n'avait pas la nostalgie d'un monde divisé en sphères d'influence ou en blocs de pouvoir. « Nous voulons continuer à bâtir une ONU qui saura relever les défis d'aujourd'hui et de demain », a-t-il dit.

Selon sa logique, si tout le monde se plie à ce que disent et veulent les États-Unis, le monde ne sera pas divisé en « sphères d'influence ». Il n'y aura que les intérêts des États-Unis et de personne

d'autre. Le raisonnement de Bob Rae est pitoyable et infantile et n'aborde pas la question qui nous occupe, à savoir, comment régler les différends par des moyens pacifiques. Cela impliquerait nécessairement de rejeter la façon dont les États-Unis (et leurs alliés) recourent à la force, aux menaces, à la politique de la corde raide et aux provocations pour évaluer la force de leurs adversaires et déterminer les armes qu'ils déploieront contre eux. L'arrogance de « l'homme blanc » des États-Unis et du Canada, dont Bob Rae est le porte-parole à l'ONU, est méprisante. Elle découle du refus de discuter de quoi que ce soit avec le peuple canadien ou avec les États membres de l'ONU.

La Fédération de Russie, conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, a invité les représentants des pays suivants à participer à ce débat : Australie, Azerbaïdjan, Arménie, Bahreïn, Biélorussie, République bolivarienne du Venezuela, Vietnam, Égypte, Inde, Indonésie, République islamique d'Iran, Canada, Colombie, Cuba, Koweït, République démocratique populaire lao, Liban, Malaisie, Maroc, Mexique, Népal, Pakistan, République de Corée, Singapour, République arabe syrienne, Sierra Leone, Thaïlande, Turkménistan, Turquie, Uruguay, Philippines, Éthiopie et Afrique du Sud.

S'exprimant au nom de la Fédération de Russie, le ministre des Affaires étrangères russe, Sergueï Lavrov, a tout d'abord déclaré que la défaite de l'Allemagne nazie « a jeté les bases de l'ordre international d'après-guerre. La Charte des Nations unies en a constitué le fondement juridique et notre organisation, incarnant un véritable multilatéralisme, a assumé un rôle central de coordination dans la politique mondiale ». Aujourd'hui, a-t-il ajouté, « notre système centré sur l'ONU traverse une crise profonde ». La raison principale en est que certains membres de l'ONU s'efforcent de remplacer le droit international et la Charte des Nations unies par une sorte d'ordre « basé sur des règles », a-t-il déclaré, ajoutant qu'elles sont appliquées « pour contrecarrer les processus naturels de formation de nouveaux centres de développement indépendants qui sont la manifestation objective du multilatéralisme ».

Pour illustrer son propos, Sergueï Lavrov a cité de nombreux exemples bien connus de mesures unilatérales illégales, comme les sanctions visant à priver des pays de l'accès aux technologies modernes et aux services financiers, à les exclure des chaînes d'approvisionnement, à saisir leurs biens, à détruire leurs infrastructures essentielles, etc. Il a ajouté que les États-Unis, avec leurs « Sommets pour la démocratie, le Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle, la Coalition mondiale pour la liberté des médias et l'Appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberspace », contrecarrent délibérément les discussions sur ces questions sous les auspices des Nations unies afin d'imposer des concepts non consensuels et des solutions qui les servent. « En imposant un ordre fondé sur des règles, ses auteurs rejettent avec arrogance le principe clé de la Charte des Nations unies, à savoir l'égalité souveraine des États ». Il a fait référence à la déclaration arrogante du chef de la diplomatie de l'UE, Josep Borrell, selon laquelle « l'Europe est un jardin d'Eden et le reste du monde une jungle », estimant qu'elle reflétait « leur monde d'exception ».

De nombreux membres ont réitéré leurs « appels à des réformes attendues depuis longtemps, certains remettant même en question la viabilité d'un système multilatéral qui reflète encore l'équilibre des pouvoirs en 1945 ». Le Brésil, par exemple, a déclaré que la composition actuelle du Conseil n'était pas compatible avec les réalités géopolitiques actuelles, car le continent africain et sa propre région, l'Amérique latine et les Caraïbes, ne sont pas représentés en tant que membres permanents.

L'Inde s'est demandé si le Conseil était collectivement conscient des insuffisances d'un système multilatéral qui n'a pas su répondre aux défis contemporains, qu'il s'agisse de la pandémie du virus de la COVID-19 ou du conflit en cours en Ukraine. Le représentant de l'Inde a demandé si un « multilatéralisme efficace » pouvait être pratiqué en défendant une charte qui rend cinq nations plus égales que les autres et leur confère le pouvoir d'ignorer la volonté collective des 188 États membres restants.

Plusieurs délégués ont critiqué le recours croissant à des mesures coercitives unilatérales et d'autres utilisations sélectives du droit international, estimant qu'il s'agit d'une menace sérieuse pour la coopération, la paix et la sécurité internationales. Le représentant de l'Iran, par exemple, a déclaré que ces mesures sont un exemple préoccupant de démarche unilatérale nocive qui vont à l'encontre des principes fondamentaux du droit international, de la Charte et des droits humains. « Ces mesures illégales ont des conséquences humanitaires considérables et peuvent saper les efforts diplomatiques visant à résoudre les différends et à promouvoir la coopération », a-t-il déclaré.

Le délégué du Venezuela s'est exprimé au nom du Groupe des Amis pour la défense de la Charte des Nations unies. Il a souligné les tentatives actuelles de diviser le monde en blocs, avec un recours croissant à l'unilatéralisme dans l'application illégale de mesures coercitives unilatérales à l'encontre de plus de 30 pays. Ces soi-disant sanctions, nouvelle forme de domination et de néocolonialisme, sont devenues l'outil de choix de certains gouvernements pour exercer des pressions tout en générant des souffrances indicibles sur des peuples entiers. La solution aux défis nouveaux et complexes d'aujourd'hui passe par le renforcement et la revitalisation d'un multilatéralisme inclusif dans lequel tous les pays, grands ou petits, sont engagés.

Gerardo Penalver Portal, premier vice-ministre des Relations extérieures de Cuba, s'associant au Mouvement des non-alignés et au Groupe des amis pour la défense de la Charte des Nations unies, a déclaré qu'une transformation radicale des Nations unies s'imposait d'urgence pour instaurer un ordre démocratique international juste, équitable et respectueux de l'égalité souveraine des États. Il a appelé à la cessation immédiate des mesures coercitives unilatérales et des listes fallacieuses et arbitraires, telles que celle des États prétendument commanditaires du terrorisme, soulignant que ces listes vont à l'encontre du droit international. Le monde a besoin de solidarité, de coopération et de respect mutuel, et non de blocus ou de sanctions.

Khalifa Shaheen Almarar, ministre d'État des Émirats arabes unis, a souligné que « les structures du statu quo ne nous permettront pas de sortir du statu quo » et que les décisions doivent être prises en tenant compte des pays vulnérables, mais aussi en les associant à la table des négociations, y compris aux discussions émergentes sur la réforme des institutions financières internationales afin de mieux servir les intérêts des pays du Sud.

Hermann Immobgault, vice-ministre des Affaires étrangères du Gabon, soulignant la crise de la solidarité internationale, a déclaré que l'Afrique occupe aujourd'hui près de 70 % de l'ordre du jour du Conseil, sans pour autant disposer d'un siège permanent au sein de cet organe décisionnel. Le Conseil doit être réformé pour qu'il soit représentatif de la réalité d'aujourd'hui et à même de répondre efficacement aux défis actuels et futurs.

Zhang Jun, représentant la Chine, a déclaré que la Charte était la pierre angulaire de l'ordre international fondé après la guerre, consacrant le respect de la souveraineté territoriale et la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui. Des problèmes mondiaux surgissent parce que ses objectifs et ses principes ne sont pas mis en oeuvre. La communauté internationale doit éviter les petits clubs exclusifs qui fabriquent des récits construits de toutes pièces et provoquent des confrontations géopolitiques. Appelant à ce que l'ordre international soit étayé par le droit international, il a exprimé son opposition à la façon dont certains États en détournent le sens, en imposant leur volonté, en violant sans raison les droits légitimes d'autres pays et en dépréciant les accords internationaux. Un monde multipolaire est en train de devenir une réalité, a-t-il déclaré, soulignant que les pays en développement, en particulier en Afrique, méritent de jouer un rôle plus important au sein des Nations unies, y compris dans la prise de décision. Il faut s'opposer aux sanctions unilatérales, y compris celles imposées par les États-Unis et d'autres pays extérieurs au Conseil qui utilisent ces outils pour préserver leur hégémonie. « Les sanctions sont un monstre rampant », a-t-il observé, violant les droits fondamentaux et entravant le développement des petits et moyens États. Exhortant les pays concernés à y mettre fin immédiatement, il a souligné que la Chine adhère en permanence à un véritable multilatéralisme.

Juan Gomez Robledo Verduzco du Mexique a déclaré que « la communauté internationale est actuellement confrontée à l'effondrement de certains systèmes de sécurité collective sur lesquels les Nations Unies sont construites », citant les invasions militaires de pays souverains (note – il ne s'est pas limité aux développements actuels en Ukraine), les actes d'agression, « les invocations fréquentes de la légitime défense contre des acteurs non étatiques » (c'est-à-dire, des remarques qui pourraient être facilement appliquées à la guerre des États-Unis et de l'OTAN contre la Libye, à l'occupation par les États-Unis de certaines parties de la Syrie, à la guerre des États-Unis et de l'OTAN contre l'Afghanistan, qui dure depuis 20 ans).

Osama Mahmoud Abdelkhalek Mahmoud (Égypte) a déclaré qu'il y avait eu un « recul » sur plusieurs principes clés au coeur de l'ONU, y compris des tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures des États et la monopolisation de la prise de décision sans consulter les États concernés, en particulier ceux d'Afrique. En outre, il y a eu deux poids deux mesures dans plusieurs dossiers, des tentatives de certains États de politiser les forums internationaux – ce qui a miné leur capacité d'action, ainsi que le commerce international – et des tentatives de certains d'attribuer une plus grande importance aux actions des acteurs non étatiques. Sur ce point, il a souligné que si certains acteurs non étatiques ont la possibilité de jouer un rôle positif dans certains dossiers, cela ne signifie pas qu'ils peuvent remplacer ou concurrencer les États dans ces domaines. La réforme du système multilatéral international, a-t-il dit, doit être fondée sur le retour aux principes de la Charte des Nations unies, l'amélioration de la gouvernance économique mondiale, y compris les institutions de Bretton Woods, le réexamen du système de sécurité collective en permettant aux différentes régions de jouer le rôle qui leur revient, et la correction des injustices historiques présentes au sein du Conseil conformément au Consensus d'Ezulwini et à la Déclaration de Syrte.

Munir Akram, du Pakistan, a rejeté un monde unipolaire, bipolaire ou même « multipolaire » dominé par quelques États ultrapuissants, tout en exprimant son inquiétude face aux nouveaux concepts avancés dans certaines discussions des Nations unies, tels que le multilatéralisme « multipartite » et le multilatéralisme « en réseau ».

Bassam Sabbagh, de la Syrie, s'associant au Mouvement des non-alignés et au Groupe des amis pour la défense de la Charte des Nations unies, a appelé à un examen continu et complet des méthodes de travail et des mécanismes de l'ONU. Tous les États membres doivent respecter la Charte, le droit international et les normes établies des relations internationales, a-t-il souligné, en insistant sur la nécessité d'éviter d'utiliser des méthodes ou une terminologie qui ne font pas l'objet d'un consensus, en particulier l'expression « système fondé sur des règles ». Notant une augmentation sans précédent du nombre de résolutions ne faisant pas l'objet d'un consensus de l'Assemblée, il a fait remarquer que dans de nombreux cas, un vote est nécessaire malgré les divergences sur le fond et les procédures de ces résolutions. Soulignant la polarisation du Conseil par certains États membres, il a déclaré que la préservation du multilatéralisme passait avant tout par l'élargissement du Conseil afin qu'il soit véritablement représentatif de la réalité politique actuelle.

Dang Hoang Giang du Vietnam, s'associant à la déclaration qui sera faite par le Mouvement des non-alignés, a déclaré que le multilatéralisme est confronté à des défis redoutables qui menacent la coopération et l'ordre international basé sur le droit. Dans ce contexte, il a réaffirmé l'importance d'un multilatéralisme efficace, fondé sur le respect de la Charte des Nations unies et du droit international. En outre, tous les différends doivent être réglés par des moyens juridiques et toutes les voies doivent être explorées pour résoudre les conflits et trouver des solutions aux problèmes de sécurité. Le multilatéralisme doit être fondé sur la bonne volonté, la compréhension mutuelle et la coopération.

Pour leur part, les États-Unis, représentés par l'ambassadrice Linda Thomas-Greenfield, se sont présentés comme les champions des principes de la Charte des Nations unies et ont présenté la Russie comme le soi-disant agresseur de l'Ukraine, qui viole les principes des Nations unies et l'état

de droit. Sa présentation était dans la même veine de celle de Bob Rae qui, de toute façon, s'inspire de la rengaine des États-Unis. Ces pays ont été accusés par tous les autres et lorsqu'ils ont pris la parole, ils ont en donné une belle preuve.



Des élections générales en Alberta le 29 mai

La classe ouvrière devant la nécessité de prendre le contrôle du processus de prise de décision

– Peggy Askin –



Rassemblement contre les coupures dans les programmes sociaux, Edmonton, le 18 octobre 2019

L'Alberta a fixé une date pour l'élection provinciale et ce sera le dernier lundi de mai au terme d'un mandat de quatre ans, soit le 29 mai. Les élections ont été déclenchées le 1er mai et la date limite pour les mises en candidature est le 11 mai.

Les Albertains font face à plusieurs problèmes sérieux dans cette élection. Le plus gros problème est que le système de gouvernement des partis cartellisés ne leur donne aucun contrôle sur le processus électoral. Ils ne choisissent pas les candidats des partis qui rivalisent pour des sièges et pour former le prochain gouvernement. Ils ne décident pas des plateformes de ces partis, ils ne contrôlent pas ce que l'élite dirigeante et les médias déclarent être les enjeux électoraux et personne ne leur demande leur opinion sur les sujets qu'eux considèrent comme des préoccupations.

Tout ce que les Albertains savent avec certitude, c'est que la définition de la démocratie en tant que pouvoir du peuple et pouvoir de la majorité est une fraude, puisque qu'ils constituent la majorité et n'exercent aucun pouvoir. La fraude consiste à prétendre que les votes exprimés représentent un point de vue donné et qu'un mandat peut être inventé sur cette base. Comment est-il possible d'additionner X nombre de votes pour en faire un seul point de vue ? C'est mathématiquement impossible. Les opinions sont les opinions, les chiffres sont les chiffres.

L'exploit est accompli en prétendant que la démocratie est représentative. Votre vote autorise un représentant à parler et à agir en votre nom et ce représentant, lui, prête allégeance au roi et s'engage à agir au nom du roi. Le parti qui gagne le plus grand nombre de votes est autorisé à brandir les pouvoirs de prérogative du roi et à agir conformément aux valeurs du roi qui, parce que vous avez autorisé ce représentant à agir en votre nom, deviennent par le fait même vos valeurs.

Le défi qui se pose au mouvement ouvrier est comment intervenir dans les élections sur la base de la politique indépendante de la classe ouvrière. Celle-ci repose sur la méthode de la démocratie de masse qui exige des discussions informées parmi le peuple. De tels échanges d'information, de points de vue et de propositions donnent aux participants l'orientation dont ils ont besoin pour un point de vue avantageux, c'est-à-dire, comment intervenir d'une manière qui lui sera avantageuse, qui lui sera favorable. Les travailleurs doivent être une force organisée en toute circonstance, pouvant discuter librement, se munir de l'information voulue pour savoir différencier ce qui est pertinent et ce qui ne l'est pas et décider par eux-mêmes comment ils peuvent parler en leur propre nom.

Les journaux et les sites web du PCC(M-L), du Centre ouvrier du Parti et son *Forum ouvrier* sont à leur disposition pour communiquer entre eux, partager leurs expériences et adopter des positions qu'ils pensent être les plus appropriées.

Au cours des quatre dernières années, les travailleurs de l'Alberta ont lutté contre toutes sortes de projets de loi anti-ouvriers visant à écraser les syndicats et criminaliser toute action collective pour trouver des solutions aux problèmes de la société. Même les normes d'emploi les plus minimales ainsi que la loi sur la santé et sécurité ont été malmenées par le PCU. Avec sa dirigeante actuelle, Danielle Smith, le PCU est déterminé à poursuivre ce qu'il qualifie de « véritable réforme de la santé » et à continuer de prendre des mesures qui vont poursuivre le démantèlement du système de l'éducation publique.

Plusieurs syndicats ainsi que des organisations communautaires ont mené des campagnes pour exiger les ressources nécessaires pour répondre aux demandes des travailleurs, sans quoi il n'y a pas de solution à la crise de santé, de l'éducation et des autres programmes sociaux. Les conditions de travail dans les hôpitaux, les résidences pour aînés, les résidences de soins de longue durée et les soins communautaires et à domicile continuent de se détériorer, tandis que les salaires sont à la baisse depuis plus de dix ans, avec comme conséquence de fortes pénuries de personnel.

Les préposés paramédicaux mènent une lutte pour des services ambulanciers, lutte qui est devenue littéralement une question de vie ou de mort. Les infirmières et les autres travailleurs demandent une hausse de salaires, sans quoi la crise de pénurie de personnel ne pourra être résolue. Les travailleurs des soins de longue durée exigent des ratios employé/patient obligatoires et pour mettre fin à la privatisation.



Rassemblement pour la santé, Edmonton, le 12 août 2021

Les enseignants continuent d'organiser leur campagne « Ensemble pour l'éducation », pour des programmes qui répondent au besoin des étudiants et d'une société moderne, pour des classes avec un nombre d'élèves leur permettant de répondre aux besoins de leurs étudiants, et pour des salaires qui leurs sont acceptables. Les activistes communautaires mobilisent pour mettre fin à l'itinérance

et aux nombre croissant de décès dus aux drogues de la rue.

Les nations autochtones exigent des comptes du gouvernement pour les « fuites » massives des bassins de résidus des sables bitumineux et d'autres cas de pollution massive qui mettent en danger leurs communautés et la terre et l'eau qu'ils protègent.

Les travailleurs des usines de transformation de la viande ont pris l'initiative durant la pandémie et continuent de lutter contre les cadences infernales et pour des conditions de travail sécuritaires. Les travailleurs du rail poursuivent leur lutte pour la sécurité des chemins de fer dans un contexte où un nombre insensé de déraillements ont eu lieu partout au Canada et aux États-Unis et continuent de coûter la vie aux travailleurs du rail. Les travailleurs chargés des entrepôts et des livraisons mènent présentement une lutte pour la syndicalisation face à une commission du travail anti-ouvrière qui répète les balivernes d'Amazon comme quoi les chauffeurs ne sont pas des employés d'Amazon.

Les travailleurs des chantiers de sables bitumineux font face au chantage et aux menaces comme quoi leurs emplois seront donnés en sous-traitance s'ils n'acceptent pas d'énormes baisses de salaires malgré une inflation galopante. Les travailleurs migrants exigent avec courage un statut pour toutes et tous, y compris un statut immédiat de résidence permanente pour tous les travailleurs sans papiers.

Les agriculteurs ont connu d'énormes augmentations dans les coûts des intrants agricoles tels que les fertilisants, le combustible, la machinerie et les aliments commerciaux pour le bétail, et leur part du prix de détail pour les aliments qu'ils produisent n'a jamais été aussi faible, alors que les oligopoles qui contrôlent la transformation et la distribution alimentaire de détail raflent des profits records.

Beaucoup d'Albertains souhaitent débarrasser la province du PCU et de son ordre du jour anti-ouvrier et antisocial, de son racisme, sa misogynie, son homophobie et ses attaques tous azimuts contre les travailleurs. Pour ceux qui détiennent le pouvoir, l'enjeu est d'éviter le pire en divisant le peuple sur la base de politiques et de partis politiques soi-disant de droite ou de gauche, même si en réalité ils font tous partie du même cartel qui empêchent les Albertains d'accéder au pouvoir et de parler en leur propre nom.



L'absence de leadership est telle que pendant le mandat de Jason Kenney, et maintenant celui de Danielle Smith, la société a connu une anarchie et une violence sans précédent, entre autres une violence accrue contre les femmes, des attaques racistes, des milliers de décès qui auraient pu être évités, une pauvreté et une itinérance à la hausse et un refus catégorique du gouvernement d'assumer ses responsabilités sociales. Plutôt que de se voir offrir des solutions aux problèmes soulevés par la classe ouvrière, les Albertains subissent un barrage d'attaques publicitaires et de sondages pour déterminer qui dirige, qui a pris les devants et ce que les chiffres sont censés révéler.

On dit que le PCU va remporter la vaste majorité des sièges ailleurs qu'à Edmonton et Calgary, qu'Edmonton serait une victoire facile pour le NPD et que le résultat final des élections dépendrait de Calgary. Selon cette désinformation, les élections seraient un concours de popularité entre la cheffe du NPD Rachel Notley et la cheffe du PCU Danielle Smith, qui s'accusent mutuellement d'être le diable en personne. Un sondage après l'autre est publié pour mousser l'une ou l'autre comme étant la plus populaire, dans un contexte où le mot populaire tient de la caricature.

Et tout cela avant même que les élections n'aient été déclenchées.

Information

Il y a 87 circonscriptions en Alberta. Lors de l'ajournement de la quatrième session de la 30ème législature le 23 mars, le Parti conservateur uni (PCU) avait 60 sièges, le Nouveau Parti démocratique de l'Alberta, 23, et les indépendants, 2. Un indépendant a été élu en tant que candidat pour le PCU et l'autre pour le NPD. Deux sièges étaient vacants.

Douze partis politiques sont enregistrés. On prévoit que seulement le PCU et le NPD présenteront des candidats dans toutes les circonscriptions. Au 15 avril, huit partis avaient nommé des candidats avant le bref ordonnant la tenue d'une élection.

Advantage Party of Alberta : 3
Alberta Party : 18
Buffalo Party of Alberta : 1
Parti communiste – Alberta : 1
Parti vert : 31
Independence Party of Alberta : 7
Parti libéral : 11
Nouveau parti démocratique : 84
Parti conservateur uni : 87
Wildrose Independence Party: 2

Deux partis enregistrés n'ont pas encore nommé de candidats :
Pro-life Alberta Political Association
Reform Party of Alberta



Indemnisation pour les préjudices graves subis par les enfants des Premières Nations

Un accord de règlement final révisé – Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique –

Le First Nations Leadership Council (FNLC) et l'Indigenous Child & Family Services Directors Our Children Our Way Society se félicitent de la conclusion d'un accord de règlement final révisé sur l'indemnisation. L'accord de 23,2 milliards de dollars permettra d'indemniser tous les enfants et toutes les familles qui ont subi la discrimination du Canada dans le cadre du programme de services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et du principe de Jordan, y compris ceux qui étaient auparavant exclus.

Le grand chef Stewart Phillip, président de l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique, a déclaré : « Hier, nous avons été témoins de la reconnaissance et de l'indemnisation sans précédent des préjudices considérables subis par les enfants des Premières Nations, leurs familles et leurs communautés en raison de la discrimination exercée par le Canada. Nous devons évoquer, célébrer et rendre hommage à nos



enfants qui sont devenus des victimes et des survivants, dont certains sont avec nous et d'autres sont décédés, et dont les histoires ont conduit à la conclusion de la Convention de règlement définitif révisée sur l'indemnisation des enfants et des familles des Premières Nations, afin de mettre fin au cycle de la séparation familiale et de la maltraitance des enfants. Nous avons la responsabilité de poursuivre la lutte pour la justice et la transformation des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations.

La Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations et l'Assemblée des Premières Nations (APN) ont déposé en 2007 une plainte pour violation des droits humains contre le Canada. Cette plainte a été confirmée près de dix ans plus tard lorsque le Tribunal canadien des droits de la personne (TCDP) a statué que le Canada avait fait preuve de discrimination à l'égard des enfants et des familles des Premières Nations en fournissant de manière défectueuse et inéquitable des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations. Le TCDP a constaté que le Canada était depuis longtemps conscient de la discrimination et de ses effets néfastes sur les enfants, notamment le retard et le refus de services essentiels et le retrait inutile d'enfants de leur famille, de leur communauté et de leur culture.

Cheryl Casimer, responsable politique du Sommet des Premières Nations, a déclaré : « La conclusion de l'accord de règlement définitif révisé sur l'indemnisation des enfants et des familles des Premières Nations est une étape d'une lutte de longue haleine et attendue vers une réconciliation significative par la reconnaissance et l'indemnisation des victimes, des survivants et de leurs familles. Aucun règlement ne pourra jamais réparer ou réconcilier les préjudices subis, qui continuent d'avoir des répercussions sur nos familles et nos communautés. Il nous incombe de travailler sans relâche pour mettre fin à l'imposition de la colonisation à nos peuples, telle qu'elle se manifeste dans les systèmes, les politiques et les pratiques de protection de l'enfance. »

Le TCDP a ordonné au Canada de dédommager les enfants et les familles victimes de discrimination. Deux recours collectifs ont été déposés par la suite, le premier pour une compensation pour un groupe plus large d'enfants et de familles et l'autre pour une compensation plus substantielle que celle ordonnée par le TCDP. En juillet 2022, le Canada a conclu un accord de 20 milliards de dollars avec l'APN et les représentants des recours collectifs pour régler les deux recours collectifs et les ordonnances d'indemnisation du TCDP. Cependant, la Société de soutien a fait valoir que cet accord laissait de côté de nombreux enfants et familles qui avaient droit à une compensation en vertu d'ordonnances antérieures du TCDP et, après examen, le TCDP a rejeté l'accord en octobre 2022.

Le chef régional de l'Assemblée des Premières Nations de la Colombie-Britannique, Terry Teegee, a déclaré : « L'indemnisation de toutes les 'catégories' de victimes, qui ont été victimes d'une prestation de services inéquitable de la part du Canada, reflète notre quête continue et collective de justice pour nos enfants, nos jeunes et nos familles, et rien de moins ne suffira, comme l'a démontré l'accord de décembre 2022. L'accomplissement d'hier est un motif de célébration extraordinaire et restera dans nos coeurs et dans les livres d'histoire comme un moment crucial de notre histoire commune. Dans cet esprit, travaillons à la réforme à long terme des services à l'enfance et à la famille, notamment en donnant la priorité à un financement à long terme, durable, prévisible et fondé sur les besoins, afin de garantir que nos peuples disposent des moyens nécessaires pour exercer leurs droits inhérents à la compétence en matière de services à l'enfance et à la famille. »

Hier, un accord de règlement révisé a été annoncé, qui comprend 3,2 milliards de dollars supplémentaires pour garantir que tous les enfants et les familles visés par les ordonnances du TCDP recevront un minimum de 40 000 dollars de compensation.

Nous tenons à remercier Cindy Blackstock et la Société de soutien pour leurs efforts incessants visant à garantir que tous les enfants et toutes les familles ayant droit à une compensation soient inclus dans l'accord de règlement final.

Mary Teegee (Maaxw Gibuu) de la nation Takla, présidente de l'Indigenous Child & Family Services Directors Our Children Our Way Society, a déclaré : « Lorsque nous avons entamé ce processus il y a plusieurs années, nous avons trois objectifs : mettre fin à la discrimination à l'encontre des enfants et des familles, veiller à ce que la discrimination ne se reproduise plus jamais et indemniser les enfants et les familles qui ont souffert. Hier, nous avons rendu justice à nos enfants. Ils sont notre ressource la plus précieuse et ils ne méritent rien de moins. Mais notre travail n'est pas terminé. Nous continuerons à travailler avec diligence à une réforme à long terme des services à l'enfance et à la famille afin de garantir qu'aucun enfant ne soit plus jamais victime de discrimination. »

(ubcic.bc.ca, 4 avril 2023. Traduit de l'anglais par LML)



Actualités et points de vue sur des sujets de préoccupation

Il est grand temps que le Régime de retraite des enseignantes et enseignants de l'Ontario se sépare de l'entreprise antisyndicale Stone Canyon Industries Holding Inc.

– Enver Villamizar –



Le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) a modifié sa représentation au sein du conseil d'administration de Stone Canyon Industries Holdings Inc., composé de huit personnes, depuis que ses actionnaires – les enseignantes et enseignants de l'Ontario – ont exprimé des inquiétudes au sujet de ses investissements dans cette entreprise antisyndicale[1]. Michelle Lung a remplacé Ashfaq Qadri, qui était membre de l'équipe des actions du RREO.

Michelle Lung est comptable professionnelle agréée (CPA) et évaluatrice d'entreprise agréée (CBV) en Ontario. Elle est directrice de l'équipe Private Capital Global Funds et travaille au RREO depuis 2014. Selon sa biographie sur le site web de Stone Canyon, « elle a participé à la création, à

l'évaluation, à l'exécution ainsi qu'au suivi et à la gestion post-investissement de nombreux investissements de fonds. Auparavant, elle a travaillé en tant que associée principale chez PwC dans les groupes Consulting & Deals et Audit ». Michelle Lung est diplômée de l'Université de Toronto.

Les CPA de l'Ontario sont liés par le code de déontologie des CPA, qui exige des membres et des cabinets qu'ils agissent dans l'intérêt du public. Le code stipule que « la confiance du public dans des rapports financiers et de gestion sains et équitables et dans des conseils compétents sur les affaires commerciales – et l'importance économique de ces rapports et conseils – imposent ces obligations spéciales à la profession ». À ce titre, ses membres doivent « éviter toute action susceptible de discréditer la profession ». Selon le code, « les membres et les entreprises doivent faire preuve de franchise, d'honnêteté et de loyauté dans toutes leurs relations professionnelles ».

Le code de déontologie contient des lignes directrices permettant de déterminer si un comportement est éthique ou non. Quelles que soient les normes juridiques en vigueur pour déterminer la faute déontologique, du point de vue d'une majorité d'enseignants de l'Ontario, le démantèlement de syndicats constitue sans aucun doute une faute éthique.

Officiellement, lorsqu'un membre est confronté à un « conflit éthique », il est tenu de prendre en compte les éléments suivants :

- les faits pertinents;
- les questions déontologiques en jeu;
- les principes fondamentaux et les dispositions du code du CPA applicables à l'affaire en question;
- les procédures internes établies;
- les autres recours possibles[2].



Une délégation d'enseignants et de travailleurs de l'éducation retraités du Greater Essex sur le piquet de grève de Sel Windsor le 24 avril 2023

Les dirigeants de Stone Canyon

Plusieurs des principaux dirigeants de Stone Canyon, notamment son coprésident et son codirecteur général, son président et ses deux premiers vice-présidents, étaient auparavant employés par une société appelée Knowledge Universe (KU), fondée en 1996 et détenue par Michael Milken après qu'il a été libéré de prison et qu'il n'a plus été autorisé à effectuer des opérations sur titres.

Michael Milken est le célèbre financier américain qui a été reconnu coupable et condamné à une peine de prison en 1990 pour avoir enfreint les lois sur les valeurs mobilières et qui a été privé de son droit d'exercer une activité dans le secteur des valeurs mobilières. « Il est connu pour son rôle dans le développement du marché des obligations à haut rendement ('junk bonds'), ainsi que pour sa condamnation à la suite d'un plaidoyer de culpabilité pour violation des lois américaines sur les valeurs mobilières », indique *Wikipedia*[3], qui ajoute que « Milken a été inculpé de racket et de fraude en matière de valeurs mobilières en 1989 dans le cadre d'une enquête sur un délit d'initié.

Dans le cadre d'un accord de plaidoyer, il a plaidé coupable de violations des lois sur les valeurs mobilières et les rapports, mais pas de racket ni de délit d'initié. Milken a été condamné à dix ans de prison, à une amende de 600 millions de dollars (bien que son site web personnel revendique 200 millions de dollars) et à une interdiction permanente d'exercer dans le secteur des valeurs mobilières par la Securities and Exchange Commission (Commission des valeurs mobilières et des opérations boursières). Sa peine a ensuite été réduite à deux ans pour avoir coopéré au témoignage contre ses anciens collègues et pour bonne conduite. Milken a été gracié pour ses crimes par le président Donald Trump le 18 février 2020. »

Le juge qui a prononcé la sentence pour les crimes de Milken a déclaré à l'époque : « Lorsqu'un homme aussi puissant que vous dans le monde de la finance, à la tête du département le plus important de l'une des plus importantes banques d'investissement de ce pays, conspire de manière répétée pour violer, et viole, les lois sur les valeurs mobilières et les lois fiscales afin d'obtenir plus de pouvoir et de richesse pour lui-même et ses riches clients, et commet des crimes financiers qui sont particulièrement difficiles à détecter, une peine de prison significative est nécessaire. »

En réponse à sa condamnation, Michael Milken aurait déclaré : « Ce que j'ai fait n'a pas seulement violé la loi, mais aussi tous mes principes et toutes mes valeurs. Je le regrette profondément et je le regretterai pour le reste de ma vie. Je suis vraiment désolé. »

En ce qui concerne les détails de l'affaire, le *New York Times* a indiqué que la juge pensait que l'ancien financier avait tenté d'empêcher les enquêteurs de découvrir ses crimes en suggérant à ses subordonnés de se débarrasser de documents importants. Elle a également déclaré qu'elle pensait que Michael Milken avait induit un client en erreur. Lors du prononcé de la sentence, elle aurait déclaré à l'accusé : « Vos crimes témoignent d'une tendance à contourner la loi, à passer du mauvais côté de la loi dans le but apparent d'obtenir certains des avantages liés à la violation de la loi sans courir un risque substantiel d'être pris en flagrant délit. »

La rémunération de Michael Milken, alors qu'il dirigeait le département des obligations à haut rendement chez Drexel Burnham Lambert à la fin des années 1980, a dépassé 1 milliard de dollars sur une période de quatre ans, un record pour un revenu américain à l'époque. Avec une valeur nette de 6 milliards de dollars en 2022, il fait partie des personnes les plus riches du monde.

KU, l'entreprise fondée par Milken et qui a employé plusieurs des principaux administrateurs de Stone Canyon, détenait un grand nombre de filiales liées à l'enseignement privé en personne et en ligne, dont KinderCare Learning Centers, le plus grand fournisseur de services de garde d'enfants à but lucratif des États-Unis. KU a vendu ses filiales en 2015, juste après la création de Stone Canyon en 2014. *Forbes* a rapporté en 2017 que le siège de Stone Canyon se trouve à la même adresse de Santa Monica que l'Institut Milken. Stone Canyon Industries a été enregistrée auprès du secrétaire d'État de Californie en 2014 par Stanley Maron, l'avocat de longue date de Milken.

Un porte-parole de Michael Milken qui a parlé à *Forbes* en 2017 a admis que Milken était un investisseur dans Stone Canyon, mais a minimisé son influence en déclarant : « Des dizaines d'entreprises investissent l'argent de Mike et il n'est pas impliqué dans leurs décisions d'investissement, ne les contrôle pas et ne siège pas à leur conseil d'administration. »

Outre ses liens évidents avec un partisan notoire de l'enseignement privé et un criminel condamné,

bien qu'aujourd'hui gracié par Donald Trump, Stone Canyon a des liens directs certains avec l'État américain. Il est donc probable que le contrôle du sel par Stone Canyon, qui est une ressource naturelle stratégique du Canada, soit supervisé par des fonctionnaires d'un gouvernement étranger ayant intérêt à mettre en oeuvre des activités anti-travailleur et antisociales. Mark Weinberger, ancien président mondial d'Ernst and Young, aujourd'hui EY, figure sur la page « Leadership » en tant qu'unique conseiller principal.

Mark Weinberger est l'ancien sous-secrétaire du département du Trésor américain (politique fiscale) dans l'administration de George W. Bush. Il a ensuite été nommé par le président Clinton au conseil consultatif de l'administration de la sécurité sociale. Il a ensuite été membre du groupe de travail sur les infrastructures du président Obama et a fait partie de l'ancien forum stratégique et politique du président Trump, composé de 15 PDG chargés d'aider Donald Trump à mettre en place un programme qui profite aux riches.

Il a également travaillé au Sénat américain en tant que membre du Conseil des affaires internationales et a été un responsable de l'agenda mondial pour le progrès économique du Forum économique mondial. Il a coprésidé le Conseil consultatif pour les investissements étrangers en Russie (FIAC) avec le premier ministre russe de l'époque, Dmitri Medvedev, et a été président du Conseil consultatif des chefs d'entreprise internationaux (IBLAC) auprès du maire de Shanghai. Il a également été conférencier à l'Institut Milken.

Mark Weinberger a également siégé au conseil d'administration de Johnson & Johnson et de MetLife. Il est actuellement conseiller principal auprès de Teneo, l'une des plus grandes sociétés de relations publiques au monde, qui engage des hommes politiques pour offrir des « conseils stratégiques aux PDG et aux cadres des plus grandes entreprises du monde », ainsi que conseiller stratégique auprès du conseil d'administration de FCLTGlobal, qui se spécialise dans « l'investissement à long terme et la gouvernance d'entreprise »[4]. Mark Weinberger fait partie du conseil consultatif des PDG de JUST Capital, qui se présente comme « un organisme indépendant à but non lucratif qui se consacre à la construction d'une économie qui fonctionne pour tous les Américains en mesurant et en améliorant les rendements des entreprises en matière de gouvernance... ». Elle dit classer les entreprises « en fonction des questions qui préoccupent le plus les Américains... ». Il siège au conseil d'administration du National Bureau of Economic Research (NBER) des États-Unis, est conseiller principal auprès de Chief Executives for Corporate Purpose (CECP) et membre de l'Aspen Economic Strategy Group.

Le CECP se présente comme « un conseiller de confiance pour les entreprises qui s'engagent dans la voie de la raison d'être d'une entreprise afin de créer une valeur durable à long terme ... ». Il « partage des informations exploitables avec sa coalition dirigée par des PDG afin de répondre aux besoins des parties prenantes »[5].

Son conseil consultatif compte l'ancien ambassadeur itinérant des États-Unis Henry A. Crumpton, dont la biographie indique qu'il est « un vétéran de 24 ans du service clandestin de la CIA, qui a travaillé sur le terrain à l'étranger, y compris en tant que chef de poste, pendant la plus grande partie de sa carrière ». Il est intéressant de noter que sa biographie indique qu'il est toujours ambassadeur itinérant à ce jour. En 2001, après les attentats du 11 septembre, il a été responsable de la gestion quotidienne de la guerre criminelle menée par les États-Unis en Afghanistan pendant sa première année, selon *Wikipedia*[6]. Cette guerre, à laquelle a participé le Canada, a détruit le pays et qui se poursuit encore aujourd'hui.

De 2003 à 2005, Crumpton a été le chef de la division des ressources nationales de la CIA, responsable de toutes les opérations des services clandestins aux États-Unis [notre souligné], à une époque où les États-Unis torturaient ouvertement des prisonniers sur leurs bases militaires. En 2005, au plus fort de la « guerre contre la terreur » lancée par le président américain George W. Bush – plus justement appelée « guerre de la terreur » – Bush a nommé Henry A. Crumpton

coordinateur américain pour la lutte contre le terrorisme au département d'État, avec le rang d'ambassadeur itinérant. Cette nomination lui confère, entre autres, l'immunité diplomatique.

Dans l'ensemble, étant donné les activités antisyndicales de Stone Canyon à Sel Windsor et ses liens avec les pires éléments du gouvernement et de l'establishment américains, il ne serait pas exagéré de conclure qu'il est grand temps que le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario se désengage de Stone Canyon Holdings et trouve quelque chose de prosocial, et non d'antisocial, à faire avec l'argent de la pension des enseignants.

Notes

1. Pour en savoir plus sur les préoccupations des enseignants concernant les investissements de leur régime de retraite dans SCIH, voir les articles suivants sur EmpowerYourselfNow.ca : [Teachers Pension Plan Major Investor in US Company Attacking Windsor Salt Workers](#), [Union-busting in Canada by U.S. Law Firm Jackson Lewis](#), [Teachers Raise Concerns About Having a Say Where Pension Funds Are Invested](#).

2. Voir le texte intégral du [code de déontologie](#)

3. « [Michael Milken](#) », *Wikipedia*

4. Selon *Wikipedia*, Teneo est une société privée de conseil et de relations publiques fondée en juin 2011 par Declan Kelly, Paul Keary et Doug Band. Basée à New York, elle compte actuellement plus de 1 450 employés répartis dans 40 bureaux. En 2019, Teneo a vendu une participation majoritaire à CVC Capital Partners, pour une valorisation totale d'environ 700 millions de dollars. Ses filiales comprennent notamment Teneo Strategy Consulting LLC, et WestExec Advisors. Son site web confirme ce qui suit :

« L'offre de Teneo en matière de gouvernement et d'affaires publiques fournit des conseils stratégiques et une exécution tactique aux dirigeants d'entreprises importantes et complexes pour leur permettre de naviguer dans des paysages politiques volatils. Notre équipe de spécialistes chevronnés possède une expertise approfondie des principales priorités politiques du Québec, de l'Ontario et du gouvernement fédéral.

« Notre équipe de conseillers en affaires gouvernementales et publiques fournit des renseignements politiques issus de la compréhension approfondie de la dynamique politique et des réseaux inégalés de nos experts, développés au fil des décennies sur tous les grands marchés. Elle fournit des conseils stratégiques aux PDG et aux cadres des plus grandes entreprises du monde. »

L'un de leurs conseillers principaux en matière de gouvernement et d'affaires politiques « naviguant dans la volatilité géopolitique » est l'ancien premier ministre du Canada Brian Mulroney.

5. Selon le site web du CECP : « Fondé en 1999 par l'acteur et philanthrope Paul Newman et d'autres chefs d'entreprise, le CECP est un mouvement regroupant plus de 200 des plus grandes entreprises du monde qui représentent 7,7 billions de dollars de revenus, 37,4 milliards de dollars d'investissements communautaires, 14 millions d'employés, 22,5 millions d'heures d'engagement des employés et 21 billions de dollars d'actifs sous gestion. Le CECP aide les entreprises à transformer leur stratégie en leur proposant des analyses comparatives, des réunions, des stratégies et des communications dans les domaines de l'investissement sociétal/communautaire, de l'engagement des employés, de la gouvernance environnementale et sociale/des affaires durables, de la diversité et de l'inclusion, ainsi que de la communication.

6. « [Henry A. Crumpton](#) », *Wikipedia*



Le Canada est pressé de se soumettre à l'économie de guerre des États-Unis

– Pierre Chénier –



Piquetage devant l'ambassade des États-Unis à Ottawa pour dénoncer la visite du président de guerre Joe Biden au Canada, le 23 mars 2023

Lors de sa visite au Canada, le président des États-Unis Joe Biden a dit aux Canadiens qu'ils n'ont pas besoin d'industries de la transformation, ils n'ont à emballer les semiconducteurs et extraire les ressources qui abondent et les envoyer aux États-Unis. Certains semblent être d'accord et pensent que la soumission au diktat permettra de créer ce qu'ils appellent de « bons emplois syndiqués » et une « économie verte ».

Le gouvernement Trudeau et quelques autres sont d'accord avec ce que dit, fait et exige Joe Biden. Leur soumission tient à une compréhension qui va au-delà du commerce et de ce qu'ils appellent « de bons emplois syndiqués » et une « économie verte ». L'acceptation de la ligne de conduite dictée par les États-Unis signifie pour eux que le Canada est en sécurité et à l'aise au sein de l'alliance militaire agressive États-Unis/OTAN/NORAD et que la Chine et la Russie sont des ennemis.

Il était choquant, c'est le moins qu'on puisse dire, d'entendre les dirigeants des syndicats nationaux canadiens demander que le Canada soit « un partenaire des plans du président Biden » dans le cadre de la loi sur la réduction de l'inflation, qui attaque tout ce qui n'est pas États-Unis, que le Canada jure allégeance à l'administration Biden et qu'il soit « le colistier » des États-Unis dans leur « sacrée bonne course économique » et leurs guerres contre leurs concurrents.

Aucune alternative n'est même envisagée, et encore moins discutée parmi les travailleurs. Pas de discussion sur les conséquences des conditions auxquelles le gouvernement canadien consent dans sa soumission à l'administration Biden. Au contraire, les Canadiens doivent se mettre à genoux et se dire reconnaissants aux impérialistes américains d'avoir inclus le Canada dans leur chaîne d'approvisionnement. Ils doivent coopérer et



ne pas faire de vagues. S'ils n'acceptent pas d'être des esclaves, ils seront responsables de la perte d'emplois au profit de leurs concurrents, non seulement en Russie et en Chine, mais aussi aux États-Unis mêmes[1].

Le mouvement ouvrier est confronté à la nécessité de répondre aux déclarations et aux engagements de certains dirigeants syndicaux. Il ne peut rester silencieux face à la complaisance du Canada à l'égard des États-Unis, de leur hystérie guerrière et de leurs tentatives de mettre l'ensemble des ressources naturelles et humaines du Canada à la disposition de leurs oligopoles et de leurs préparatifs de guerre. Les Canadiens veulent que le Canada soit une zone de paix et non un bloc militaire et économique sous la coupe des bâtisseurs d'empire américains.

La politique de l'apaisement envers les impérialistes américains n'a pas profité aux travailleurs canadiens ni à leurs communautés dans le passé, à tel point que le Canada est une fois de plus réduit au rôle de scieur de bois et porteur d'eau, un chantier où réaliser des profits exceptionnels pour les oligopoles.

Chaque jour, des exemples apparaissent de cartels américains qui utilisent leur pouvoir et leurs privilèges pour violer les droits des travailleurs et éliminer leurs syndicats. Ce qui se passe à Sel Windsor en Ontario et en Nouvelle-Écosse, où un holding californien est venu pour détruire les droits des travailleurs, les syndicats et le niveau de vie, n'est pas un cas isolé. Le mouvement ouvrier canadien a une longue expérience du comportement de voyous des entreprises américaines et cette expérience ne peut pas être balayée sous le tapis par des éloges à la gloire de Joe Biden.

De plus, les travailleurs canadiens et américains sont unis dans une même cause. Les travailleurs canadiens et américains veulent une nouvelle direction de l'économie pour résoudre leurs problèmes et humaniser les conditions sociales et naturelles.



Une délégation du Conseil syndicat de Windsor et district se joint à la ligne de piquetage des travailleurs de Sel Windsor le 11 avril 2023.

Note

1. Le 28 mars, un communiqué de presse du Bureau national du Canada du Syndicat des Métallos contenait des commentaires du directeur national :

« Avec sa Loi sur la réduction de l'inflation, le président Biden s'est engagé à consacrer des centaines de milliards de dollars à la lutte contre le changement climatique, à l'investissement dans les infrastructures et à la création explicite de bons emplois syndiqués. Il sait bien que les travailleurs canadiens, l'extraction et la transformation de nos ressources et les produits que nous fabriquons sont essentiels pour atteindre ses objectifs climatiques et économiques. Le premier ministre et les membres de son cabinet ont affirmé aux travailleurs qu'ils comprenaient cela aussi. Ce budget est l'occasion pour eux de tenir leurs promesses.

« Tout comme l'aluminium, l'acier, le ciment et le bois canadiens, des minéraux critiques, notamment le nickel, le charbon sidérurgique, le cobalt, le cuivre, le lithium, l'indium et le tellure, sont extraits et produits au Canada avec des impacts carbone nettement moins importants et par des travailleurs souvent soutenus par de bons emplois syndiqués.

« En plus de demander une amélioration de l'accès à l'assurance-emploi et des investissements pour développer les soins de santé, y compris les soins dentaires et l'assurance-médicaments, [le président du syndicat] a souligné que les investissements pour un plan d'emplois durables et l'engagement à mettre en valeur les produits à plus faible teneur en carbone du Canada sont essentiels si le gouvernement veut vraiment soutenir les travailleurs canadiens et obtenir davantage d'exemptions aux règles américaines 'Buy America'.

« De la promesse d'une loi anti-scabs à l'investissement dans ce qui a été appelé la 'transition juste', ce gouvernement a beaucoup parlé de soutenir les travailleurs canadiens, mais le président Biden nous a montré à quoi ressemble une action réelle.

« Pour s'assurer que les emplois syndiqués de haute qualité qui soutiennent les familles restent au Canada et que nos deux pays atteignent les objectifs d'une économie à faible émission de carbone, les travailleurs ont besoin que le gouvernement du Canada saisisse cette occasion pour mériter notre place en tant que partenaire dans les plans du président Biden. »

Le 27 mars, la présidente nationale d'Unifor, Lana Payne, a déclaré ce qui suit dans un discours prononcé devant les Travailleurs unis de l'automobile aux États-Unis :

« La semaine dernière, j'ai assisté à un dîner officiel pour accueillir votre président, Joe Biden, au Canada. Moi et quelques centaines d'autres Canadiens.

« Le président Biden n'a pas seulement apporté un message d'opportunités partagées et d'unité, il a aussi apporté un message de solidarité. Je ne pense pas que le mot 'syndicat' ait été mentionné autant de fois, d'une manière aussi positive, dans l'histoire de notre Chambre des communes. Cela m'a rempli de fierté....

« Je dirai que, de notre point de vue, ce que font les États-Unis – et l'administration Biden en particulier – en matière de politique économique et industrielle est tout à fait impressionnant. Je n'ai jamais vu un gouvernement, quel qu'il soit, faire preuve d'autant d'ambition pour rapatrier des produits manufacturés essentiels, investir dans les chaînes de valeur nationales et promouvoir les technologies propres.

« Si c'est la course pour l'économie que les États-Unis ont entamée, c'est une très bonne course. Et c'est une course que le Canada et les États-Unis, comme la plupart des choses, gagneront en tant que colistiers. Une course qui sera gagnée en garantissant de bons emplois, avec des conventions collectives, pour tous.

« Une course qui sera définie par ses politiques centrées sur les travailleurs en ce qui concerne les rabais accordés aux consommateurs de véhicules électriques. Nos membres ont été incroyablement soulagés de voir que la loi sur la réduction de l'inflation prévoyait une exception pour le Canada »



Pleurons les morts ! Luttons pour les vivants !

Les travailleurs de Suncor soulèvent la nécessité d'exercer un contrôle sur leurs conditions de travail

– Peggy Morton –

Suncor, l'un des cinq grands oligopoles des sables bitumineux, et l'entrepreneur Christina River Construction ont chacun plaidé coupables le 14 avril à un chef d'accusation d'avoir enfreint la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* de l'Alberta dans le cas du décès de Patrick Poitras.



Patrick Poitras

Patrick est décédé le 13 janvier 2021 après avoir été chargé de déneiger un bassin de décantation. La glace a cédé et son bulldozer est passé au travers de la glace. Les conditions étaient si dangereuses que les secouristes n'ont pu récupérer son corps que deux jours plus tard.

Patrick n'avait que 25 ans. Il travaillait dans les sables bitumineux depuis six ans et prévoyait de rentrer définitivement au Nouveau-Brunswick dans quelques mois. La veille de sa mort, il avait parlé à son père et lui avait fait part de ses craintes quant aux conditions dangereuses dans lesquelles il devait travailler.

Vingt-huit accusations ont été portées contre les entreprises en novembre 2022, 19 contre Suncor et neuf contre Christina River Construction. Les accusations portaient sur le

non-respect des protocoles de sécurité, l'absence de vérification correcte de l'épaisseur de la glace et l'ignorance de mesures antérieures montrant que la glace n'était pas assez épaisse pour supporter le poids d'un bulldozer.

Les mesures de glace disponibles ont montré que l'épaisseur minimale de la glace était inférieure à 43 centimètres, comme l'exigeait le plan de sécurité de Suncor. Suncor a également été accusée de ne pas avoir pris en compte le poids de la neige lors de travaux sur un étang gelé et de ne pas avoir veillé à ce que le site soit supervisé par un ingénieur des glaces.

Christina River Construction a également été accusée de ne pas avoir utilisé de géoradar pour déterminer l'épaisseur de la glace et de ne pas avoir vérifié si la glace pouvait supporter la charge du véhicule. Les accusations portaient également sur l'absence de dispositif de flottaison et de plan de sécurité au cas où le bulldozer serait submergé.

Lorsque l'affaire a été jugée le 14 avril, 26 des 28 chefs d'accusation ont été abandonnés sans explication, et Suncor et l'entrepreneur ont chacun plaidé coupable à un chef d'accusation, une entente proposée dans le cadre d'une soumission conjointe de la Couronne et de la défense, et accepté par le juge qui présidait l'audience. Ils ont été condamnés à des amendes de 420 000 \$ et 325 000 \$ respectivement.

Patrick Poitras est le douzième travailleur à mourir au travail à Suncor depuis 2014, sans compter les décès dus à la COVID, qui n'ont jamais été signalés. Pourtant, le procureur de la Couronne a

abandonné la plupart des accusations graves et a préféré conclure un entente pour que les responsables s'en sortent indemnes.

Suncor a réalisé un profit brut de 27,707 milliards de dollars et un profit net de 9,077 milliards de dollars en 2022. C'est peut-être légal, mais on ne peut en aucun cas parler de justice lorsque les gouvernements et l'État permettent à ces oligopoles de poursuivre leurs activités, de présenter leurs excuses habituelles et d'inscrire les amendes dans leurs livres de comptes comme un coût mineur de l'activité.

La famille de Patrick, qui a le coeur brisé, s'est exprimée avec force sur cette mort tout à fait évitable. Sa mère, Cathina Cormier, a déclaré que les tribunaux de l'Alberta n'avaient pas rendu justice pour la mort de son fils.« C'est une blague », a déclaré Cathina Cormier au *Journal of Commerce*, qualifiant l'amende de 420 000 dollars infligée à Suncor, une société multimilliardaire, de « tape sur les doigts ». Le père de Patrick Cormier a expliqué que son fils s'était beaucoup inquiété du danger du travail qu'on lui demandait d'effectuer et qu'il l'avait encouragé à refuser tout travail dangereux.

Chaque décès d'un travailleur, chaque vie précieuse qui prend fin, soulève la question de savoir comment les travailleurs peuvent défendre leur droit à des lieux de travail sécuritaires et salubres. Même les droits limités des travailleurs qui existent dans la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* de l'Alberta ont été vidés de leur substance par le gouvernement Kenney avec le projet de loi 47.

Forum ouvrier a écrit à l'époque : « Le projet de loi 47 est la dernière d'une série d'attaques contre les travailleurs et leurs organisations de défense par l'adoption de lois. Tout en disant reconnaître la sécurité et les droits des travailleurs, le projet de loi 47 abaisse considérablement les obligations de l'employeur, prive les travailleurs du droit de choisir leurs propres représentants en santé et sécurité, vide de leur substance les comités mixtes de santé et de sécurité aux places de travail, impose de nouvelles définitions du travail dangereux et ouvre la porte à la discrimination par les employeurs contre les travailleurs qui refusent un travail dangereux. »

La loi 47 a établi un nouveau processus d'enquête sur les travaux potentiellement dangereux, dans le cadre duquel l'employeur est seul à enquêter lorsqu'un travailleur refuse un travail dangereux. Le travailleur n'a plus le soutien d'un membre du comité mixte de santé et de sécurité au travail ou d'un collègue de travail de son choix.

Selon le *Code criminel* du Canada, une personne qui, en faisant quelque chose ou en omettant de faire quelque chose qu'il est de son devoir d'accomplir, fait preuve d'une insouciance déréglée ou téméraire à l'égard de la vie ou de la sécurité d'autrui, est coupable de négligence criminelle. Par devoir, on entend l'obligation imposée par la loi aux fins de la présente section. La mort d'une personne par négligence criminelle est considérée comme un homicide coupable, c'est-à-dire un homicide par négligence ou un meurtre. Pourtant, la sanction habituelle en cas de décès d'un travailleur est une amende.

La *Loi Westray*, entrée en vigueur en 2004, était l'aboutissement de plus de dix ans de travail des travailleurs et de leurs organisations en faveur d'une législation qui tiendrait les employeurs criminellement responsables des blessures et des décès au travail de travailleurs dus à leurs actions ou à leur inaction[1]. Près de 20 ans plus tard, il n'y a eu que deux condamnations, et une seule personne a été emprisonnée pour négligence criminelle ayant causé un décès sur le lieu de travail. Entre 2001 et 2021, 320 travailleurs sont décédés dans le secteur pétrolier et gazier, rien qu'en Alberta et en Saskatchewan.

Les travailleurs et leurs familles continuent de s'exprimer et de résister à ces attaques contre leurs droits, et montrent leur détermination à demander des comptes aux gouvernements et aux employeurs. Les travailleurs savent par expérience qu'ils doivent compter sur leur propre unité et organisation. Ce sont eux qui assument leurs responsabilités sociales en matière de sécurité des

lieux de travail, et ce sont les travailleurs qui doivent exercer un contrôle sur leurs conditions de travail.

Note

1. Le 9 mai 1992, les vingt-six mineurs travaillant dans la mine de charbon de Westray, en Nouvelle-Écosse, ont été tués lorsque le méthane s'est enflammé, provoquant une explosion. Avant la tragédie, les travailleurs, les responsables syndicaux et les inspecteurs du gouvernement avaient tous soulevé de graves problèmes de sécurité, auxquels l'entreprise avait refusé de donner suite.



Les travailleurs migrants demandent des comptes



Devant les bureaux de la CSPAAT à Toronto le 21 mars 2023

Le 21 mars 2023, Action pour la justice aux travailleurs accidentés (IWA4J) et Justice pour les travailleurs migrants (J4MW) ont tenu une action pour défendre le droit des travailleurs migrants d'être indemnisés par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) de l'Ontario pour les accidents du travail et les maladies professionnelles. La CSPAAT est réputée pour refuser l'indemnisation et le traitement des travailleurs blessés et pour favoriser les intérêts des employeurs.

Lors de l'action organisée à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, 21 travailleurs migrants accidentés ont raconté des cas qui montrent que le processus de la CSPAAT est raciste et aggrave l'état physique, mental et émotionnel des travailleurs qui ont subi un accident au travail. L'année dernière, ces mêmes travailleurs ont écrit une lettre ouverte pour demander un changement du système discriminatoire d'indemnisation des travailleurs de l'Ontario et du racisme systémique auquel ils sont confrontés à la CSPAAT.

Depuis cette lettre, la CSPAAT **n'a rien changé et n'a pas rendu de comptes**. Cette année, les travailleurs ont appelé au téléphone la CSPAAT parce que de nombreux travailleurs migrants blessés ne sont plus au Canada.

À la suite d'un accident du travail, de nombreux travailleurs migrants blessés sont rapatriés et contraints de se remettre de leurs blessures dans leur pays d'origine. Les lois racistes du Canada en matière d'immigration et les pratiques discriminatoires de la CSPAAT donnent aux travailleurs accidentés un sentiment d'impuissance en les isolant et en brisant les communautés de travailleurs

accidentés. Le soutien et la solidarité des travailleurs accidentés ne connaissent pas de frontières, souligne l'organisation. Les travailleurs le comprennent et renforcent leur pouvoir par le biais d'une solidarité et d'actions transnationales.

Lors de l'appel au président de la CSPAAT, les travailleurs vont aborder deux questions importantes : leurs expériences horribles de soins de santé inadéquats et la réalité du racisme dans la pratique de « présomption ».



La CSPAAT doit offrir de véritables soins de santé aux travailleurs accidentés

En raison de l'exploitation et des pratiques de travail dangereuses, les travailleurs migrants courent un risque accru de blessure au travail.

Une fois blessés, de nombreux travailleurs accidentés, et en particulier les travailleurs migrants, ont de la difficulté à obtenir des soins adéquats pour se remettre. La CSPAAT ne finance pas adéquatement les traitements médicaux et les médicaments nécessaires au bon rétablissement des travailleurs. La CSPAAT n'écoute pas non plus les recommandations des prestataires de soins. Elle remplace souvent la recommandation du médecin par l'avis de son propre médecin. Cette opinion n'est pas favorable au travailleur car les médecins de la CSPAAT n'ont pas établi de relation clinique solide avec la situation. En fait, les médecins de la CSPAAT donnent souvent leur avis sans même avoir rencontré le travailleur accidenté.

Pour les travailleurs migrants accidentés, qui sont souvent racialisés, ces problèmes sont amplifiés. À la suite d'un accident, ils sont souvent renvoyés de force dans leur pays d'origine par leur employeur. La CSPAAT ne leur fournit pas l'aide et le support qui leur permettraient de rester au Canada. Ils sont contraints de trouver eux-mêmes un traitement dans leur pays d'origine. Souvent, ces pays ne disposent pas de soins accessibles pour les aider à se remettre des lésions professionnelles complexes qu'ils ont subies en travaillant ici au Canada.

En réalité, lorsqu'un travailleur migrant est accidenté, le Canada et la CSPAAT l'enfoncent encore plus dans la pauvreté et se déchargent de toute responsabilité sur le dos du Sud Global.

La CSPAAT doit abolir la pratique honteuse et raciste de la « présomption »

La pratique de la présomption permet à la CSPAAT de réduire les prestations des travailleurs accidentés en présumant (« la présomption ») qu'ils travaillent et gagnent de l'argent dans un emploi

convenable en Ontario. Cette pratique de réduire les prestations en utilisant de faux salaires comme calcul donne aux travailleurs accidentés l'impression d'être jetables et plonge de nombreux travailleurs accidentés dans la pauvreté. C'est encore pire pour les travailleurs migrants. Pour les travailleurs migrants accidentés, ces emplois en Ontario ne sont pas réellement disponibles car ils ont été rapatriés et contraints de retourner dans leur pays d'origine.



La santé et sécurité des travailleurs migrants

– Entrevue avec Michel Pilon –

Michel Pilon est le directeur général du Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ).

En ce qui concerne le RATTMAQ, nous nous posons beaucoup de questions au sujet du problème d'assurer la santé et la sécurité des travailleurs que nous représentons. C'est le cas principalement du fait que la nouvelle loi adoptée par le gouvernement du Québec, dite de modernisation du régime de santé et sécurité au travail, prévoit que dans 80 % des entreprises il y aura dorénavant des comités de santé et sécurité.

La grande problématique pour nous, c'est comment on va choisir les travailleurs. Est-ce que l'employeur va les choisir et alors ils deviendront des comités fantoches. Comment va-t-on implanter ces comités dans notre secteur, qui va former les travailleurs, et qui va les défendre en cas de problèmes, si l'employeur n'est pas satisfait par rapport à une décision que fait le travailleur ? Je parle ici des travailleurs non syndiqués parce que nous on représente, dans une proportion de 60 %, des personnes non syndiquées. Qui va représenter ces travailleurs non syndiqués s'ils font face à des représailles de l'employeur ?

La deuxième préoccupation c'est tout le problème des accidents de travail et des maladies professionnelles. Nous dénonçons la judiciarisation de tout ce processus-là. Les employeurs ont le gros bout du bâton. Ils peuvent contester tout ce qu'ils veulent et ils le font systématiquement. Les travailleurs non syndiqués n'ont pas les moyens de se défendre. Souvent, ils renoncent à leurs droits qui existent dans la loi.

Un des gros problèmes auxquels nous faisons face, ce sont les Mutuelles de prévention. Ce sont de gros bureaux d'avocats de Montréal qui sont payés environ 200 000 \$ par année pour contester à peu près tout ce qui est contestable. Et l'accès à la justice n'existe pas en ce qui concerne les travailleurs. Elles s'appellent des mutuelles de prévention, mais moi je les appelle des mutuelles de gestion. Elles ne font aucune prévention. Tout ce qu'elles font c'est gérer les dossiers afin que cela coûte le moins cher possible aux employeurs. Leur méthode est de contester systématiquement les dossiers de CNESST.

On en est rendu à une situation où ce sont les employeurs qui dictent au travailleur temporaire quel médecin aller voir et le médecin en question est souvent un médecin pro-employeur qui cache au travailleur qu'il souffre d'une maladie professionnelle. On se retrouve souvent avec les médecins de l'employeur qui contestent les diagnostics, les atteintes permanentes, les limitations fonctionnelles. Les travailleurs n'ont pas les moyens d'accéder à la justice. Cela fait des années que nous revendiquons que le travailleur puisse avoir droit à un avocat pour pouvoir se défendre devant les tribunaux.

Au RATTMAQ, nous faisons de la représentation des travailleurs temporaires, mais ceux que nous représentons et défendons devant les tribunaux, cela représente la pointe de l'iceberg. Les travailleurs ont peur de faire des réclamations. Ils ont des permis fermés. Ils sont liés à un

employeur unique. Il y en a plein d'autres que nous pourrions défendre mais il y a tellement d'employeurs qui n'ont pas déposé de réclamation du travailleur à la CNESST. Et il y a aussi tellement de travailleurs qui n'ont pas fait de réclamation auprès de la CNESST parce qu'ils ne connaissent pas leurs droits. Premièrement parce qu'ils ne connaissent pas le français et quand ils connaissent finalement leurs droits, ils font souvent les choses en retard par rapport au délai prévu de six mois pour présenter une réclamation.

Je pense à ce cas d'un travailleur, un dossier d'un travailleur avec un cancer au poumon suite à l'utilisation de pesticides fongicides. Je l'ai gagné l'an dernier malgré un délai d'un an et demi dans la présentation de la réclamation. La juge m'a donné raison parce que le travailleur ne connaissait pas ses droits. Mais, est-ce qu'il faut à chaque fois plaider un motif raisonnable pour le hors délai, à chaque fois qu'un travailleur ne connaît pas ses droits ?

Pour faire notre travail à la défense des droits des travailleuses et travailleurs agricoles migrants qui viennent travailler au Québec, nous avons un kiosque permanent à l'Aéroport de Montréal, et nous les accueillons à leur arrivée. Ils arrivent tous par l'Aéroport de Montréal. L'an dernier, nous avons rencontré environ 38 800 travailleurs en tout à l'aéroport. Nous avons une équipe de six personnes à plein temps sur place pour les accueillir. Dès qu'ils sortent de la zone internationale, ils passent à notre kiosque.

On leur remet un agenda dans lequel ils peuvent inscrire leurs heures de travail, parce que souvent ils ne les prennent pas en note. Dans cet agenda, il y a aussi des code-barres qui les renseignent sur leurs droits en matière de santé et sécurité du travail. Nous établissons avec eux un lien WhatsApp, ce qui nous permet de leur envoyer des vidéos et nous permet de communiquer visuellement. Le RATTMAQ a fait notamment 14 vidéos sur YouTube sur divers sujets, dont une en matière d'accidents de travail et de maladies professionnelles, une sur les normes du travail et une sur la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne* et sur la *Charte canadienne des droits et libertés* parce que nous utilisons les deux. WhatsApp est gratuit, ce qui est aussi un grand avantage. Ils vont travailler dans plusieurs régions, parfois aussi loin que les îles de la Madeleine ou la Côte-Nord, et nous appellent pour de l'information ou même des causes.

Récemment, il y a un travailleur qui a été frappé par son employeur. Nous sommes allés le chercher, nous le logeons dans une de nos résidences d'urgence que nous avons au RATTMAQ, nous avons déposé des plaintes pour voie de fait contre l'employeur et nous sommes en train de demander un permis ouvert comme travailleur vulnérable. Ces travailleurs oeuvrent tous dans le secteur agro-alimentaire, que ce soit le domaine agricole ou la transformation alimentaire, viande ou poisson. Ils viennent de plusieurs pays, notamment le Mexique et le Guatemala.

Je souhaite ardemment que la situation des travailleurs agricoles temporaires s'améliore, qu'ils aient une meilleure accessibilité à la justice, et ils ne l'ont pas en ce moment. Je souhaite que cette accessibilité soit quelque chose de concret, et qu'on cesse de s'acharner sur les travailleurs avec des mutuelles de prévention qui ne pensent pas à la prévention mais pensent aux poches des employeurs.



Les travailleurs continuent de se battre pour la santé et sécurité au travail

– Félix Lapan –

Félix Lapan est organisateur communautaire avec l'Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades (UTTAM). Cette intervention a été faite lors d'une manifestation à Montréal

le 6 avril dernier contre la loi 27 du gouvernement du Québec, Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail, adoptée le 6 octobre 2021.

Nous allons continuer de crier haut et fort que cette réforme qu'on nous a imposée n'est pas celle qu'on voulait. Ce qui entre en vigueur aujourd'hui, ce sont des dispositions qui chamboulent le système de contestation des décisions à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Ce sont des changements qui vont rendre les choses plus compliquées. Il sera plus difficile qu'avant de suivre les dossiers des accidentés du travail. Cela va créer de la confusion et cela risque d'entraîner des pertes de droits.



Le contingent de l'UTTAM lors de la manifestation à l'Assemblée nationale du Québec contre le projet de loi 27, 30 septembre 2021

Ceci est totalement inacceptable et il faut le dénoncer. On n'est pas ici seulement à cause de ce qui change, on est ici aussi à cause de ce qui ne change pas. Il faut continuer de se battre et de dénoncer ce système. C'est un système ultra judiciaire. Les employeurs au Québec, plus que n'importe où ailleurs au Canada, ont investi, non pas dans la prévention des lésions, mais dans la contestation des lésions. Chaque année, des milliers de victimes d'accidents au travail et de maladies du travail sont forcées d'aller au Tribunal administratif du travail pour défendre leur droit à des indemnités et à des traitements contre les contestations abusives des employeurs et les décisions injustes de la CNESST. Imposer un parcours du combattant à des gens qui sont atteints dans leur chair et dans leur santé à cause du travail, cela doit être fermement dénoncé. Il faut que ça change.

Le problème, c'est qu'on a créé un régime qui donne aux employeurs des pouvoirs illimités de contestation. C'est un régime qui les incite à contester chaque décision, à contester les lésions, les droits aux médicaments et au traitement médical. Ils contestent à répétition l'avis de nos médecins, nos droits à la réadaptation. C'est inacceptable qu'on soit constamment forcé de se défendre au tribunal pour des lésions évidentes et pour des droits qui sont inscrits noir sur blanc dans la loi.

Qui assume ces coûts-là qui sont causés par le refus de reconnaître les droits des travailleurs accidentés rendus malades par le travail ? Les travailleurs syndiqués ont la chance d'avoir d'excellents services de défense pour leurs droits. C'est une bonne chose que le mouvement syndical a construit des services pour défendre ses membres au tribunal. Les gens qui ne sont pas syndiqués doivent parfois hypothéquer leur maison, s'endetter ou alors renoncer à des droits à cause de la contestation par les employeurs.

Pour les employeurs, évidemment, contester à répétition les décisions est une façon de contrôler les coûts. Pour certains employeurs, c'est même une façon, dans plusieurs milieux de travail, d'intimider les travailleurs. C'est une façon de faire passer le message qu'il ne faut pas faire de

réclamations, que si tu as un accident de travail, c'est mieux pour toi d'aller au chômage parce que si tu vas à la CNESST, c'est certain que tu vas te retrouver devant le tribunal. Cela n'a aucun sens. Pour plusieurs employeurs c'est la seule « prévention » de lésions qui va se faire. On va tout contester, il va y en avoir moins qui sont acceptées et on va intimider les autres.

Le Québec n'a même pas de services publics d'information et de représentation pour les victimes de lésions professionnelles, financés par les fonds des régimes d'indemnisation des lésions professionnelles, comme il en existe dans d'autres provinces et dans les territoires. Pourtant le Québec est la province où le régime de santé et sécurité au travail est le plus judiciairisé, l'endroit où il y a le plus de contestations, et de contestations patronales en particulier, devant le tribunal.

Il faut changer le système. Il faut moins de contestation et plus de prévention des lésions. Les employeurs ne le feront pas d'eux-mêmes. Cela prend une loi qui leur impose de faire plus de prévention et qui limite leur pouvoir de contestation. C'est pour toutes ces raisons-là entre autres qu'on va continuer de se mobiliser, de manifester, de dénoncer et de mettre la pression pour obliger les employeurs à prévenir non pas les coûts des dossiers mais prévenir les lésions elles-mêmes.

On va continuer de se battre pour qu'en cas d'accidents ou de maladies du travail, les travailleurs n'aient pas à vendre un bras pour être indemnisés pour une blessure à l'autre bras.

On continue de lutter jusqu'à ce que nos droits en santé et sécurité soient respectés.



Canadiens et Québécois à la défense des droits de toutes et tous
Une action à Toronto pour réclamer l'abrogation de
l'Entente sur les tiers pays sûrs



Plus de 50 personnes ont participé à un rassemblement le 4 avril, Journée des droits des réfugiés, au bureau de circonscription du ministre de la Sécurité publique Marco Mendicino, à Toronto, pour réclamer la fin des expulsions, un statut pour tous les migrants au Canada et l'abrogation de

l'Entente sur les tiers pays sûrs (ETPS) avec les États-Unis. Les participants ont scandé : « Nous voulons la justice ! », « Un statut pour tous et toutes ! », « Arrêtez les expulsions ! » et d'autres slogans.

Le 4 mars, l'ETPS, en vigueur depuis 2004, a été amplifiée pour couvrir toute la frontière entre le Canada et les États-Unis, ce qui a mené à la fermeture du passage frontalier non officiel du chemin Roxham au Québec. Cette décision n'a pas tardé à avoir des conséquences tragiques. Huit personnes de deux familles, une famille de l'Inde et une famille Rom de la Roumanie, se sont noyées lorsque leur frêle embarcation a chaviré alors qu'elles tentaient de traverser le fleuve Saint-Laurent pour se rendre aux États-Unis.



Un des orateurs a parlé de la situation désespérée que connaissent les personnes qui décident d'entreprendre de telles traversées périlleuses, et souligné qu'une des deux familles qui ont péri, la famille lordache, était venue au Canada comme réfugiée en 2018 pour fuir la persécution des Roms par l'État roumain. Ses deux jeunes enfants sont nés au Canada. Néanmoins, ses nombreuses demandes d'asile ont été rejetées et elle avait épuisé tous les recours pour obtenir le statut permanent et risquait l'expulsion lorsque la famille a décidé de fuir vers les États-Unis. De nombreux Roms se voient refuser leur statut de réfugié par l'État canadien raciste, a dit l'orateur.

Syed Hussan, coordonnateur de l'Alliance des travailleurs migrants pour le changement, a appelé tout le monde présent à continuer d'être solidaire et à tenir le gouvernement Trudeau responsable de son engagement de décembre 2021 d'instaurer un programme de régularisation. Rien de moins ne sera acceptable, a-t-il dit.

Après les discours, des pétitions avec plus de 7 000 noms recueillis en moins de 10 jours ont été livrées par Syed Hussan au bureau du ministre Mendicino. Il a fait part au personnel à l'accueil des revendications des manifestants et des signataires de la pétition.

Ces revendications ont été réitérées lors d'une vigile qui a eu lieu plus tard dans la journée au même endroit pour commémorer les deux familles qui ont péri le 30 mars et toutes les autres victimes des politiques inhumaines des gouvernements des États-Unis et du Canada en matière de réfugiés et d'immigration.



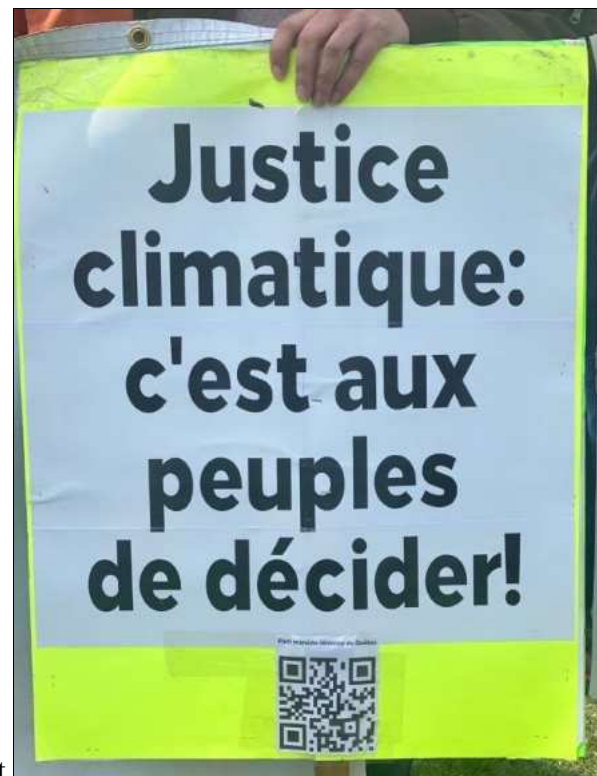
Des milliers de personnes dans les rues à la défense de la Terre Mère



Jour de la Terre 2023 à Montréal

Le samedi 22 avril à Montréal, plus de 7 000 personnes de tous les âges et de tous les milieux ont manifesté dans les rues de Montréal sous la bannière « Justice sociale, justice climatique : même combat ». La coalition de 170 organisations, à l'origine des événements, réclame une « sortie des énergies fossiles » et un « réinvestissement massif dans le filet social ». Des associations étudiantes, des syndicats, des organisations communautaires de défense de droits, des partis politiques ainsi que de nombreuses familles ont marché tous ensemble unis pour réclamer cette justice sociale et climatique pour la planète et l'humanité.

Des organisateurs, dont des représentants étudiants, ont parlé du lien indissociable entre l'environnement naturel et social, réclamant la réouverture du chemin Roxham, la fin des attaques contre les migrants et les réfugiés, l'opposition aux attaques contre les peuples autochtones qui défendent leurs terres et au diktat des monopoles qui pillent, polluent et détruisent pour le profit maximum à tout prix, contre la volonté du peuple. La guerre et le Pentagone ont aussi été dénoncés en tant que plus grands pollueurs et destructeurs de la planète. Des manifestations ont aussi eu lieu au Québec à Joliette, Trois-Rivières, Chicoutimi, Sherbrooke, Rouyn Noranda, Rimouski, Outaouais, Baie-Comeau. À Québec, c'est près de 10 000 personnes qui ont marché, ce qui en ferait, selon les organisateurs, la plus grande manifestation depuis 2019.



Québec



Montréal





Rouyn



Baie Comeau



Appui militant au droit d'être du peuple palestinien

Des actions ont eu lieu dans plusieurs villes du Canada du 7 au 15 avril pour soutenir le droit d'être du peuple palestinien et exprimer la colère et l'indignation du peuple face aux dernières provocations de l'État d'Israël contre le peuple palestinien et à l'assaut brutal des forces sionistes contre la mosquée Al-Aqsa, dans la partie occupée de Jérusalem-Est.

À Montréal, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées et ont défilé dans le centre-ville. Les jeunes de Solidarité pour les droits humains palestiniens (SPHR) ont appelé à un premier rassemblement au square Norman Bethune le 7 avril, suivi d'une marche animée dans les rues du centre-ville de Montréal jusqu'au consulat d'Israël. Pendant près de deux heures, la foule – composée en majorité de jeunes – a scandé des slogans tels que « La Palestine vivra, la Palestine vaincra », « Israël criminel, Canada complice », « Du Jourdain à la mer, la Palestine sera libre », « Mettons fin à l'occupation maintenant », « Viva Palestina, Viva Gaza » et « La Palestine dans nos coeurs, libérons nos frères et soeurs ».

Le lendemain, à l'appel du Centre communautaire musulman de Montréal et de la Conférence des Palestiniens canadiens, un rassemblement de deux heures a eu lieu au square Dorchester. Sous une mer de drapeaux palestiniens, plus d'une centaine de personnes, principalement des familles, ont scandé des slogans en soutien à la lutte du peuple palestinien pour son droit à l'existence.



Rassemblement à Montréal, 7 avril 2023

Montréal



Toronto





Windsor



Calgary



Vancouver



Réponses aux déploiements alarmants des États-Unis en Asie-Pacifique

Les États-Unis déploient des armes nucléaires sur la péninsule coréenne

– Philip Fernandez –

Le président américain Joe Biden et le président de la République de Corée Yoon Suk-yeol se sont mis d'accord pour déployer des missiles nucléaires américains en République de Corée. Joe Biden accuse la République populaire démocratique de Corée (RPDC) d'être à l'origine de cette mesure qui viole l'accord d'armistice signé par les États-Unis en 1953 et qui constitue une menace claire pour la RPDC.

« Une attaque nucléaire de la Corée du nord contre les États-Unis, leurs alliés ou leurs partenaires est inacceptable et entraînera la fin du régime qui agirait de la sorte, quel qu'il soit », a déclaré le président américain. Les États-Unis disposent déjà d'environ 28 500 soldats basés en République de Corée et assurent le commandement militaire des forces armées sud-coréennes « en cas de crise ou d'urgence ». En fait, les États-Unis commandent ces forces armées à tout moment et ce sont les Coréens qui sont contraints de payer les frais pour toutes les bases militaires américaines dans ce pays.

L'annonce publique du déploiement d'armes nucléaires américaines en Corée du sud renforce la menace américaine contre la paix et la stabilité, non seulement pour la RPDC, le peuple coréen et l'ensemble de la péninsule coréenne, mais aussi pour la Chine et la Russie. L'utilisation d'armes nucléaires comme instrument de « négociations » est une mesure utilisée par les impérialistes américains depuis qu'ils ont largué des bombes atomiques à Hiroshima et Nagasaki et qu'ils ont ensuite envisagé de les larguer en Corée pendant la guerre de Corée pour anéantir la RPDC et la Chine, ainsi que pendant la guerre du Vietnam. Dans les conditions actuelles, où les États-Unis bousculent et intimident tous les pays du monde, y compris leurs « alliés », et annoncent l'un après l'autre ce qu'ils attendent d'eux, les peuples du monde sont prévenus qu'ils doivent se préparer aux dangers qui les guettent.

Le président chinois Xi Jinping a déclaré le 26 avril que personne ne gagne une guerre nucléaire. Lors d'un entretien téléphonique avec son homologue ukrainien Volodymyr Zelensky, il a dit que le dialogue et les négociations étaient la seule issue viable à la crise ukrainienne. Les rapports indiquent que les deux parties ont échangé leurs points de vue sur les relations Chine-Ukraine et la crise ukrainienne. La Chine enverra un représentant spécial du gouvernement chinois pour les affaires eurasiennes en Ukraine et dans d'autres pays afin de mener une communication approfondie avec toutes les parties sur le règlement politique de la crise, a annoncé le président Xi.

Jusqu'à présent, l'Ukraine a posé comme condition préalable à tout dialogue avec la Russie la récupération des territoires perdus, ce qui est une fin de non-recevoir pour la Russie, qui continue d'exiger des conditions garantissant sa sécurité.

Ailleurs en Asie, les États-Unis prévoient de construire quatre autres bases militaires aux Philippines, dans le cadre de l'accord de coopération renforcée en matière de défense (EDCA), dans le cadre de leurs préparatifs de guerre contre la Chine.

Des rapports indiquent que les États-Unis construiront des installations pour lancer des missiles à longue portée dans un ou plusieurs de ces sites EDCA. Depuis 2021, le commandement américain pour l'Indo-Pacifique prévoit de construire un réseau de systèmes terrestres de lancement de missiles le long de ce qu'il appelle la « première chaîne d'îles », qui comprend le Japon, la Corée, les Philippines et les autres îles les plus proches de la Chine. Le Parti communiste des Philippines a publié une déclaration condamnant le régime de Ferdinand Marcos Jr. pour sa collusion avec les États-Unis dans son projet de construction de bases.

Dans le même ordre d'idées, les États-Unis ont annoncé que l'exercice militaire Balikatan de cette année, tenu conjointement avec les Philippines, serait le plus important jamais organisé, avec la participation de plus de 17 600 soldats. La Ligue internationale de lutte des peuples a dénoncé ces exercices et toutes les actions qui foulent aux pieds la dignité et l'indépendance nationales des Philippines.



Succès d'un test de missile balistique de la République populaire démocratique de Corée

Le 13 avril, la République populaire démocratique de Corée (RPDC) a testé un nouveau missile balistique intercontinental (ICBM) à combustible solide qui, selon elle, renforcera considérablement ses capacités de défense, car les missiles à combustible solide sont beaucoup plus difficiles à détecter et plus faciles à préparer. Un ICBM est un missile balistique d'une portée supérieure à 5 500 kilomètres. La plupart des modèles modernes permettent à un seul missile de transporter plusieurs ogives, chacune pouvant frapper une cible différente. Seuls la Russie, les États-Unis, la Chine, la France, l'Inde, le Royaume-Uni, Israël et la RPDC disposent de ICBM opérationnels.

« Le développement du nouveau type d'ICBM Hwasong-18 reformera en profondeur les composantes de la dissuasion stratégique [de la RPDC] [...], améliorera radicalement l'efficacité de son dispositif de contre-attaque nucléaire et modifiera l'aspect pratique de sa stratégie militaire offensive », a dit le dirigeant de la RPDC, Kim Jong Un.

Outre la RPDC, la Russie et la Chine tiennent les États-Unis et leurs alliés pour responsables de l'escalade des tensions dans la région. Se référant à une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies tenue le 17 avril, le vice-ministre russe des affaires étrangères, Andrey Rudenko, et le représentant spécial du gouvernement chinois pour les affaires de la péninsule coréenne, Liu Xiaoming, ont déclaré dans un communiqué commun : « La situation actuelle autour de la péninsule coréenne est très grave. La situation actuelle dans la péninsule coréenne a été discutée en détail. Les deux parties ont convenu que la responsabilité de l'aggravation actuelle incombe à Washington et à ses alliés qui, contrairement aux engagements qu'ils ont pris, refusent d'entamer un dialogue avec la Corée du nord sur les garanties de sécurité et de prendre des mesures de confiance concrètes. Au contraire, ils multiplient les exercices militaires à grande échelle dans la région, qui ont un caractère provocateur. »



Le Front national démocratique des Philippines célèbre son 50e anniversaire

Le Front démocratique national des Philippines (NDFP), le large front uni de 18 organisations alliées sous la direction du Parti communiste des Philippines (CPP), a célébré son 50e anniversaire lors de deux journées de festivités à Utrecht, aux Pays-Bas, les 22 et 23 avril.

Il y a 50 ans, sous la dictature de Marcos et la loi martiale, le NDFP a été fondé, lorsque l'alliance de base des travailleurs et des paysans, ainsi que d'autres forces démocratiques et progressistes, ont vu la nécessité de former un front uni national pour lutter contre la dictature soutenue par les États-Unis. À l'initiative de Jose Maria Sison, le défunt fondateur et dirigeant du CPP et de sa branche

armée, la Nouvelle Armée populaire (NPA), le NDFP a été fondé le 24 avril 1973 dans le but « d'éveiller, d'organiser et de mobiliser les larges masses du peuple philippin par millions afin de faire avancer la révolution et d'atteindre la victoire ». Le camarade Sison est resté le principal conseiller politique du NDFP jusqu'à sa mort en décembre 2022.

Dressant le bilan des réalisations des 50 dernières années, le NDFP souligne : « Le courage et la persévérance du peuple philippin dans sa lutte juste à travers sa révolution démocratique nationale, qui s'est manifestée par une guerre populaire prolongée, ont permis de remporter des victoires et de réaliser de grandes avancées. Le peuple philippin continue de porter des coups durs à l'ennemi tout en construisant un nouveau système qui apportera un véritable développement et la paix durable souhaitée parce qu'il y a la justice. Aujourd'hui, les forces révolutionnaires sont présentes dans 70 des 81 provinces des Philippines et opèrent sur 110 fronts de guérilla, assurant la réforme agraire, la santé, l'éducation, la justice, la défense, l'économie et d'autres services de base à des millions de personnes. »



Le NDFP est également engagé dans des négociations de paix avec les gouvernements philippins successifs depuis la défaite de la dictature de Ferdinand Marcos en 1987. Ces négociations visent à garantir une paix juste pour mettre fin à plus de 50 ans de guerre civile opposant le peuple philippin organisé par le CPP, la NPA et le NDFP aux gouvernements fantoches successifs soutenus par les États-Unis.

Plus de dix accords importants ont été conclus, notamment la déclaration conjointe de La Haye de 1992, qui énonce la nécessité et les mécanismes permettant de s'attaquer aux racines du conflit armé par des réformes économiques, sociales et politiques fondamentales et qui définit également un cadre pour la poursuite des négociations ; l'accord conjoint sur les garanties de sécurité et d'immunité (JASIG) ; l'accord global sur le respect des droits de l'homme et du droit humanitaire international (CARHRIHL) et même un accord de paix intérimaire entre le gouvernement philippin et le NDFP en 2018.

Cependant, à chaque fois, le gouvernement philippin, sous le diktat de l'impérialisme américain, a saboté ces accords. Le précédent régime de Rodrigo Duterte (2016-2022) était particulièrement notoire, refusant de faire respecter les garanties de sûreté et de sécurité des membres du NDFP, assassinant en fait certains de ses employés aux Philippines et ciblant le NDFP en tant qu'organisation terroriste en vertu de la *Loi antiterroriste* de 2020. Le régime de Duterte a

également saboté les négociations visant à parvenir à un accord sur l'Accord global sur les réformes sociales et économiques (CASER), un vaste cadre de construction nationale proposé par le CPP et le NDFP.

Malgré les tentatives désespérées, violentes et brutales des gouvernements fantoches successifs soutenus par les États-Unis, y compris le régime actuel de Ferdinand Marcos Jr., pour étouffer le mouvement révolutionnaire du peuple philippin en désignant le CPP, la NPA et le NDFP comme des organisations terroristes, les forces révolutionnaires et démocratiques des Philippines prévalent et deviennent de plus en plus fortes et déterminées. Elles continuent d'affronter l'État philippin soutenu par les États-Unis dans toutes les arènes de la bataille et restent fermes dans leur aspiration à réaliser l'objectif politique ultime d'établir une république populaire démocratique à leur image.

En cette occasion, le Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste) adresse ses plus sincères félicitations à la direction du NDFP et à tous ses militants dans tout le pays et à l'étranger, dont le sacrifice et la lutte portent en eux la promesse d'une vie aux Philippines sans les difficultés imposées par la soumission des gouvernements successifs aux impérialistes américains. Les réalisations du NDFP sont nombreuses, comme en témoignent les conditions de vie dans les régions où le peuple se gouverne, se nourrit, s'éduque et apprend à mener une lutte efficace pour libérer les Philippines.

Le PCC(M-L) appelle le peuple canadien à intensifier son soutien au peuple combattant des Philippines qui apporte sa contribution à un monde libéré de l'impérialisme américain, pour la paix et pour l'indépendance et l'autodétermination de toutes les nations et de tous les peuples.

***Salut rouge au Front démocratique national des Philippines
à l'occasion de son 50e anniversaire !***

Vive les actes immortels des héros et des martyrs du peuple philippin !

Renforçons les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples du Canada et des Philippines !



www.pccml.ca • redaction@pccml.ca